

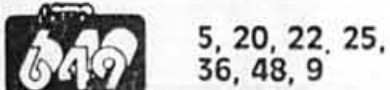
Aujourd'hui dimanche

La personnalité de la semaine



B3 Jacques Proulx

Sports



Sommaire

Annonces classées.....	A10 et B 8
Arts et spectacles informations.....	C1
horaires.....	C6
Décès, naissances, etc.....	C8
Editorial.....	B2
Êtes-vous observateur?..	A10
Feuilleton.....	A11
Horoscope.....	B5
Le monde.....	A6
Loterie — résultats.....	A4
Météo.....	A2
Mots croisés.....	C8
«Mot mystère».....	B6
Quoi faire aujourd'hui.....	C8

TIENS! AUJOURD'HUI, PAS DE MÉTAMORPHOSE DE L'AROSE!...

BEN, QUOI! VOUS M'RECONNAISSEZ PAS?

Agence spatiale: Ottawa reporte sa décision

Le gouvernement Mulroney n'arrive pas à trancher entre la capitale et Montréal

GILLES GAUTHIER
et MAURICE JANNARD
du bureau de La Presse
OTTAWA

Le gouvernement Mulroney a décidé de reporter à l'automne sa décision sur l'emplacement de la future Agence spatiale canadienne, n'arrivant pas à trancher le litige qui oppose Montréal et Ottawa, a appris La Presse au cours du week-end.

Un membre influent du gouvernement conservateur a en effet confié que les tensions sont à ce point vives entre les deux villes que le conseil des ministres préfère

attendre quelques mois avant de présenter son projet de loi.

«Ça tire trop fort des deux côtés», a déclaré ce proche du gouvernement.

De son côté, M. Richard Fallis, un adjoint du ministre de la Science et de la Technologie, a déclaré que la décision du gouvernement de reporter à l'automne son projet de loi n'était pas finale. Mais, a-t-il ajouté, peu confiant: «Il faut reconnaître qu'» le calendrier législatif du gouvernement est plutôt chargé en juin.»

Le ministre de la Science et de la Technologie, M. Frank Oberle, avait promis de déposer, au plus tard le printemps dernier, son projet de loi créant une agence spatiale. Par la même occasion, il devait faire

connaître l'endroit choisi pour y ériger le siège social. Un troisième volet du programme comprend également la désignation d'un président pour diriger les destinées du futur organisme.

Le comité permanent de la Recherche, Science et Technologie est censé remettre son rapport final à la fin de juin. Les travaux du comité portent sur la politique scientifique du gouvernement, mais dans le cadre de son mandat, il a reçu plusieurs mémoires sur l'agence spatiale.

«Sans doute, le gouvernement voudra connaître notre point de vue là-dessus», a déclaré à La Presse son président, M. Bill Tupper, député conservateur du comté de Nepean-Carleton dans la région d'Ottawa.

«Je pense que le ministre aimerait déposer son projet le plus tôt possible, mais j'estime qu'il devrait attendre à l'automne», a dit M. Tupper.

Les intervenants économiques de la capitale ont l'appui des hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral pour que le siège de l'agence soit à Ottawa. Les députés des trois partis politiques représentant la région font également des pressions en faveur de la capitale.

Pour leur part, les milieux d'affaires de Montréal, avec l'appui des ministres du gouvernement Bourassa, continuent d'espérer. Ils poursuivent la lutte en faveur de la métropole.

VOIR AGENCE EN A 2

Postes: les actes de violence se répètent

Onze grévistes arrêtés à Toronto

d'après la Presse Canadienne
OTTAWA

Les pourparlers contractuels se sont poursuivis vaillamment, hier, entre les 20 000 facteurs et Postes Canada, alors que la trêve précaire instituée vendredi soir était marquée par de nouveaux actes de violence.

Les facteurs ont même maintenu leurs piquets de grève à l'extérieur des centres de tri de Toronto, Hamilton, St. Catharines, Windsor et Thorold, en Ontario, provoquant plusieurs escarmouches qui se sont soldées par l'arrestation de onze grévistes.

En fin de soirée, toutefois, les leaders de la grève à Toronto annonçaient, à la surprise générale, que les facteurs reprendront le travail dès aujourd'hui (dimanche) et que la livraison du courrier reviendra à la normale, dans cette région, dès lundi. Les débrayages sélectifs devaient toutefois se poursuivre dans les autres villes ontariennes. Dans les autres provinces touchées, les facteurs avaient déjà repris le travail, vendredi.

A Ottawa, M. Harold Dunstan, directeur des négociations pour Postes Canada, a révélé que le ministre du Travail, M. Pierre Cadieux, n'a pas encore répondu à sa demande de nomination d'un médiateur spécial dans le conflit. Plus tôt, dans la journée, M. Dunstan avait toutefois conféré avec Robert McGarry, président de l'Union canadienne des facteurs, à ce sujet.

M. Dunstan, tout comme un porte-parole du ministère du Travail, ont laissé entendre qu'il est peu probable qu'un médiateur puisse être nommé avant lundi. Ni le ministre Cadieux ni ses principaux adjoints n'étaient disponibles pour commenter la situation depuis le début du week-end.

Les Postes ont également révélé hier qu'il n'a été fait appel à aucun briseur de grève, depuis vendredi, dans les centres de tri ontariens. Dans certains centres, tel Windsor, l'importance des piquets de grève a par ailleurs été limitée par injonction d'un tribunal, tandis qu'à Toronto une entente Postes-facteurs a permis de réduire le nombre des piqueteurs. Des injonctions ont également été émises à Edmonton et Vancouver réduisant le nombre de grévistes bloquant l'entrée des centres postaux.

À Toronto, toutefois, les grévistes ont reçu l'appui des Travailleurs unis de l'automobile (TUA) dont le président Bob White, ainsi que plusieurs de ses cotisants, se sont présentés sur un piquet de grève du centre-ville.

Les TUA ainsi que le syndicat le plus important du pays, le Syndicat canadien de la Fonction publique, qui compte 315 000 membres, ont transmis des télégrammes au premier ministre Brian Mulroney, condamnant l'utilisation

VOIR POSTES EN A 2

Les États-Unis remportent la palme



Paul Austin avait promis aux Montréalais «le feu d'artifice le plus gros et le plus complexe» de l'International Benson & Hedges. Il a livré la marchandise et le jury, pour ses efforts, a récompensé le Jupiter d'or le grand patron de la firme américaine Austin Fireworks.

L'Allemagne s'adjuge deux trophées

GEORGES LAMON

C'est la firme américaine Paul Austin Fireworks qui a décroché, hier soir, les grands honneurs du troisième International Benson & Hedges de Montréal: le Jupiter d'or.

Le jury, en décernant ce premier prix, a surtout voulu souligner la technique et la qualité des effets pyrotechniques des Américains.

La firme allemande Lünig Feuerwerk, de Stuttgart, pour une première participation à ce concours, a réalisé une double récolte: le Jupiter d'argent et le trophée spécial pour la bande sonore, le montage et le mixage de la musique.

Le Jupiter de bronze a par ailleurs été décerné à la firme espagnole Pirotecnia Igual.

On peut cependant s'étonner que la firme française Etienne Lacroix ait été écartée des lauréats. Son spectacle avait pourtant beaucoup d'originalité et de fraîcheur.

C'est en présence du ministre des Transports du Québec, M. Marc-Yvan Côté, président d'honneur de l'International Benson & Hedges, du maire Jean Doré et de Mme Anne-Marie Dupuy, maire de Cannes, invitée d'honneur, que les vainqueurs ont été couronnés, à la grande joie du public.

M. Paul Austin, président de la Austin Fireworks, était évidemment heureux de sa victoire, mais gardait malgré tout son flegme.

Pourquoi le choix de sa firme? M. Austin l'explique par la qualité du mixage de

VOIR PALME EN A 2

PARIS
FRANCE

LOUIS-BERNARD
ROBAILLE

collaboration spéciale
PARIS



Film noir et blanc, musique symphonique des jours de drame. Un copieux bon propre contemple mélancoliquement le vide du haut d'une falaise. Puis erre dans la campagne avant de retrouver l'âme sœur sur une plage dans le soleil couchant.

Texte off: «Je veux bien être la petite cochonne si tu as le grand méchant look.» Signé:

La pub folle d'elle-même!

Naf-Naf, une marque connue de vêtements féminins.

Un présentateur de téléjournal en gros plan: «Sylvania, expert en poules.» Plan élargi: il a effectivement une poule sur la tête et une dans chaque main. «Coupez.» Nouveau plan élargi: Les ampoules ont remplacé les poules (dans une autre version du spot, les «poules» étaient des Jayne Mansfield modèle réduit).

De quoi s'agit-il? De la publicité à la télévision française, bien entendu. Et que les télé-spectateurs de TVFQ devraient réclamer à cor et à cri, parce que ce sont souvent les meilleurs programmes au petit écran (mieux que Patrick Saba-

tier ou Yvette Horner en tout cas).

Cela doit venir de l'influence du cinéma. Les spots publicitaires français ont longtemps été réservés exclusivement aux salles de cinéma. D'où peut-être ce souci de rivaliser avec le style des grands films. Résultat: au moins la moitié des publicités faites pour le cinéma ou la télévision sont un véritable régal pour l'œil. Elles sont réalisées par les meilleurs metteurs en scène français et son remplies de références culturelles amusantes.

Pour les Godard, Gainsbourg, Annaud et autres Beix, c'est devenu une occupation très divertissante, très chic, et très rentable de réaliser

un spot de 30 secondes pour Hertz, Gini, Dim ou Citroën, pour les dirigeants du metro parisien ou de Renault, c'est maintenant un «must» de commander sa publicité à un réalisateur vedette avec, si possible, un budget colossal.

(Pour Nescafé, tourné dans les Andes: plus de \$1 million pour deux ou trois versions de 30 secondes...)

Contrairement à l'Amérique du Nord, où les annonceurs contraignent les «créatifs» à leur en donner pour leur argent (on répète dix fois le nom du produit en 30 secondes, etc.), les agences françaises ont toute latitude pour imaginer des histoires abracadabrantes. Bien

VOIR PARIS EN A 2

NOUVELLES FRONTIÈRES

PARIS

LONDRES

A PARTIR DE 349 \$

VOL ALLER-RETOUR

288-4800
800 EST.
DE MAISONNEUVE
(ANGLE ST-HUBERT)
(MÉTRO BERRI)
PERMIS DU QUÉBEC

SUITE DE LA UNE

AGENCE

Agence spatiale:
Ottawa reporte sa décision

De plus, une autre source gouvernementale, à Ottawa, a indiqué que le dépôt du document sur la réforme fiscale terminait à toutes fins utiles le bilan des grandes réalisations conservatrices pour cette session. «Je crois qu'on peut maintenant penser aux vacances», a dit cette personne, au lendemain du discours du ministre des Finances, M. Michael Wilson.

Après l'accord historique intervenu entre Ottawa et les provinces sur la Constitution, le débat houleux entourant le libre-échange, celui tout aussi mouvementé sur la peine de mort, et la publication du Livre blanc sur la fiscalité, on peut déceler un certain essoufflement au sein du gouvernement.

Il y a quelques semaines, le gouvernement a laissé entendre que les travaux parlementaires pourraient être prolongés durant le mois de juillet. Toutefois, cette éventualité apparaît aujourd'hui moins probable.

On sait maintenant que la législation sur les langues officielles sera également reportée à l'automne. Le comité des priorités et de la planification du cabinet, prévu au début de juillet à Edmonton, doit se pencher à nouveau sur ce projet de loi controversé.

De plus, la politique nationale sur les garderies, promise à plusieurs reprises par le premier ministre, est loin d'être finalisée. Il faudra attendre plusieurs mois avant qu'elle soit amenée devant le Parlement. Le ministre d'État à la Condition féminine, Mme Barbara McDougall, a dit en Chambre que le dossier sera discuté lors de la prochaine rencontre des 11 premiers ministres sur l'économie en novembre.

POSTES

Postes: les actes
de violence se répètent

tion de briseurs de grève dans ce conflit.

Citant la violence accrue autour des bureaux et centres postaux, M. Dunstan a promis vendredi que les briseurs de grève se-

ront retirés tout au long de la médiation d'une durée normale de sept jours. Le retrait des «scabs» n'est pas conditionnel, par ailleurs, au retour au travail des facteurs durant la période de médiation.

Quant à M. White, il a promis hier que les TUA viendront financièrement en aide aux facteurs, advenant que la grève se prolonge. «C'est le temps pour les syndicats de faire preuve de solidarité à l'endroit de ceux qui arpentent les piquets de grève.»

«Ce syndicat doit se battre pour survivre face à une société de la Couronne qui compte sur l'appui tacite du gouvernement», a dit M. White. «Ils se battent vaillamment et le mouvement syndical doit leur venir en aide.»

Le syndicat des chauffeurs d'autobus de la société de Transport en commun du Toronto métropolitain a également offert son appui aux facteurs, ses membres refusant de conduire les cars nolisés à l'intention des briseurs de grève. Huit de ces chauffeurs ont d'ailleurs été suspendus, vendredi, pour un tel refus.

Quant au président des facteurs, M. McGarry, il a laissé entendre qu'une trêve serait possible dans les débrayages sélectifs, lorsqu'aura débuté la médiation, à la condition qu'elle soit prometteuse et laisse percevoir la conclusion d'une entente. Il doute toutefois qu'un médiateur puisse réussir là où les pressions syndicales n'ont jusqu'à maintenant donné aucun résultat.

À Toronto, onze grévistes ont été appréhendés lorsqu'un camion postal, venant de Brantford, a tenté de passer outre un piquet de grève. Le véhicule a été lapidé de bouteilles et d'œufs. Vingt grévistes avaient déjà été appréhendés la veille lors d'affrontements avec des briseurs de grève.

PARIS

La pub folle d'elle-même

sûr, il y a des secteurs où l'on ne sortira jamais du misérabilisme: le royaume de la lessive et des produits d'entretien est encore sous l'hégémonie du «testimonial» (échangeriez-vous un Tide contre deux paquets de votre ancienne lessive?). Idem pour la plupart des produits alimentaires,

bien que même là il y ait des troupes, scènes préhistoriques pour les soupes Maggi, un sosie de Fred Astaire pour le fromage Boursin.

Certains produits appellent naturellement les belles images: les publicités de parfum sont souvent des merveilles, exemple la pub de «Lulu» signée par la photographe Sarah Moon (auteur également d'un merveilleux «Cacharel»).

Mais le plus amusant, c'est de faire quelque chose de drôle, d'érotique ou de charmeur avec rien. Le dessinateur Jean-Paul Goude a réussi une formidable série de spots pour la Régie des transports parisiens, de quoi rendre le métro presque à la mode. Pour les voitures, on rivalise dans le grandiose et les effets spéciaux: une Citroën gambade sur la muraille de Chine (la vraie), une Peugeot décolle d'un porte-avions pour remonter sur un sous-marin. Pour MasterCard, on fait un remake de *La Mort aux trousses* de Hitchcock.

Pour les économies d'énergie, c'est «Greystoke» ou «Mad Max». Beineix s'amuse, comme Luc Besson, comme Chabrol (plus de 25 spots), comme Jean-Jacques Annaud, dont le carnet de commandes est rempli jusqu'en 1988. Et avec beaucoup d'argent: les grands noms demandent un cachet de \$50 000 pour quatre jours de tournage, et ils disposent couramment de budgets de plusieurs centaines de milliers de dollars pour produire 30 ou 60 secondes (en montages différents). Le quart ou le tiers souvent du budget d'un long métrage moyen en France.

Les folies de la pub remontent à 15 ou 20 ans. Les célèbres spots de la «Samaritaine», grand magasin complètement démodé, datent de 1970. On y voyait, par exemple, dans un remake parfait du muet de l'époque, King-Kong semer la terreur, grimper sur la façade du magasin, s'emparer d'une (jolie) vendeuse et lâcher le slogan: «On trouve tout à la Samaritaine». Dans une autre pub, on utilisait un sosie d'Elizabeth II, etc.

À propos — question de \$64 000: la pub française est-elle sexiste? Sans doute, si cela consiste à mettre des dames plutôt érotiques pour vendre des voitures ou des produits ménagers.

Exemples: une blonde pulpeuse se trémousse en robe du soir décolletée pour les petits bonbons à la réglisse Lajaunie. Une sculpturale naïade en maillot de bain jaune surgit de la mer pour réclamer un verre de Pastis sans alcool. Pour le Loto-sportif, une élégante perd sa jupe et se retrouve en porte-jarretelles. Et je passe sur des horreurs pires encore, en réalité, la pub française, quand elle n'est pas besogneuse, est encore plus que sexiste: profondément immorale. Les petits maigres à lunettes se font plaquer par les femmes, on leur écrabouille leurs verres, des Clint Eastwood de service partent avec leur bien-aimée. Qu'il s'agisse de mode, de parfum, de haute-fidélité, de pratiquement n'importe quoi, tout n'est que rêve, sensualité, luxe, appartements au Trocadéro, couchers de soleil en Tunisie, femmes troublantes (même pour les spaghettis Barilla)? Pas de pitié pour les gros, les moches, les pauvres, le tout-venant. L'univers français de la pub, c'est le monde des gagnants, de ceux qui réussissent, qui baignent dans le super-luxe. Un monde qui a des «théoriciens» (?) comme le farfelu Seguela, le publicitaire de Mitterrand, et qui a écrit plusieurs livres, dont «Ne dites pas à mère que je suis dans la publicité, elle me croit pianiste dans un bordel». Et qui a ses rites, par exemple. Tous les printemps, trois nuits entières baptisées du «publivore» au cinéma Rex à Paris, où l'on fait défiler 500 spots du monde entier pendant 12 heures d'affilée. Folle d'elle-même, la pub en France s'est en quelque sorte décréétée huitième art. Ou disons: septième art et demi.

PALME

Les États-Unis
remportent la palme

la musique, de la synchronisation et de la hauteur des effets pyrotechniques.

C'est avec une dizaine de minutes de retard que la proclamation des gagnants s'est faite. On attendait le maire Jean Doré retardé par la circulation très dense aux abords de La Ronde.

M. Marc-Yvan Coté a qualifié ce concours de succès retentissant sans précédent: «Bravo Montréal!» a-t-il lancé.

De son côté, le maire Doré a tenu à souligner la très haute qualité des spectacles, insistant sur le fait que les Montréalais peuvent être fiers de ce concours. Un «concours nouveau genre, symbole d'innovation». A son avis, Montréal doit garder ce «momentum de qualité qu'il a toujours eu». Enfin, M. Jean Emond, président de l'Amarc, a annoncé la tenue d'un quatrième festival de feux d'artifice. Une promesse qui a été accueillie par des applaudissements.

Les 41 000 spectateurs de La Ronde et la centaine de milliers d'autres massés aux abords du parc d'attraction, étaient sur les lieux dans l'unique intention d'admirer le spectacle de clôture.

C'était une vraie soirée de gala à laquelle les avaient conviés le maître artificier Giovanni Panzera; un festival de couleurs, de formes et de musique.

Un bref hommage à l'Amarc, au maître Giovanni Panzera et nous voilà plongés dans une sorte de concert en plein air.

Dans un long crescendo de 12 minutes qu'emportaient les milliers de chandelles romaines rouges, vertes, argentées et étoilées, le Bolero de Ravel, a retenu continuellement un public qui, à certains moments, commençait à s'impatisser. Lui qui était déjà habitué à plus d'éclats, à plus de retentissements. Petit à petit, Giovanni Panzera les a conquis avec une musique dosée qui faisait appel à la sensibilité et à la douceur de vivre. Pendant douze minutes, avec Charles Dutoit, les Montréalais ont aussi senti vibrer la fierté de leur ville.

Trente minutes de spectacle complet: couleurs, formes, musique et rythme. Vraiment le grand Panzera a déployé une parfaite maîtrise de cet art pyrotechnique. En y ajoutant un grain de pétillant et la vivacité des couleurs à l'italienne. L'heure de vérité du maître venait de se concrétiser avec tout le brio requis vers une apothéose dans un embrasement apocalyptique.

Du côté du Jardin des étoiles, déjà très tôt les lieux sont occupés

par des centaines d'habituels parfaitement relax. Ici on est un peu comme dans sa cour et aux premières loges. On joue aux cartes, on a tout le temps de piquer une jassette entre voisins, de se sustenter installés dans sa chaise pliante. Le temps d'une sieste, d'un bain de soleil, pendant que les plus jeunes vont se dégourdir dans les manèges. On s'est taillé sa petite place dans cette foule.

Et quand le rideau est tombé sur ce troisième International Benson & Hedges présenté par La Presse, CKAC et CFTM 10, la nostalgie et l'émotion que chacun ressentait était visible. C'était la fin de sept jours de rêves, d'enchantement.

Mais qu'importe. Il restera toujours le souvenir de ces grands magiciens du feu, ces faiseurs d'étoiles qui ont su donner aux centaines de milliers de Montréalais, la joie de vivre et le caractère sublime de ces rares instants d'extase. L'inaccessible étoile avait pris dans ce coin de ciel, des formes de fleurs, des gerbes diamantées et de mosaïque.

Un dernier regard, une dernière émotion, une dernière admiration et, comme une vague, le flot d'humains se disperse. L'œuvre est consommée. Demain et après la vie reprendra son cours, jusqu'à l'an prochain.



L'esprit était à la fête parmi les dizaines de milliers de spectateurs qui se sont rués sur La Ronde avant la tombée du jour pour être aux premières loges de la finale.

PHOTOS BERNARD BRAULT, La Presse

Au moins 150 000 spectateurs et aucun incident déplorable

RAYMOND GERVAIS

Aucun incident déplorable n'a été déploré hier, malgré l'affluence — au moins 150 000 spectateurs au total — des amateurs qui ont envahi La Ronde, le pont Jacques-Cartier et les abords du Vieux-Port pour admirer la finale des feux d'artifice.

Les renforts de police réclamés par le maire Jean Doré semblent être venus à bout des quelques têtes brûlées qui avaient été à l'origi-

ne des incidents fâcheux qui ont marqué certaines des premières présentations de ce concours. Tout comme mercredi dernier, les trouble-fête ont laissé toute la place à la joie de vivre.

Avant même la tombée du jour, des milliers de spectateurs ont pris d'assaut les îles de Terre des Hommes et les rives du Saint-Laurent.

Quant à ceux qui avaient choisi leurs voitures pour s'approcher du centre-ville, ils ont eu à faire preuve de patience au milieu de

maints bouchons de circulation et devant certaines artères nord-sud barricadées par des autos-patrouilles à la hauteur de Saint-Antoine ou Dorchester.

Quant au pont Jacques-Cartier, il a été fermé à la circulation dès 19 h 30 et n'était dégagé pour les autos que vers minuit.

Un fabricant de cosmétiques dont les dépositaires et employés sont en congrès, a fait preuve d'originalité et a loué un ancien traversier, le M.V. Louis-Jolliet — frété spécialement à Québec — afin de permettre aux congressistes d'admirer le dernier feu des premières loges. Le navire, qui a fait monter ses 450 passagers au quai Victoria, s'est éloigné de la rive et a jeté l'ancre en aval du pont Jacques-Cartier d'où la vue sur le concert de feu était superbe.

Plusieurs centaines de plaisanciers à bord de leurs embarcations ont aussi assisté au feu en se laissant bercer par le courant du fleuve.

Une frégate américaine qui se cache

Une poignée de manifestants a réussi hier à tenir loin du centre-ville et des curieux un navire de guerre américain de passage à Montréal, l'*Oliver Hazard Perry*.

Réunis au Champ-de-Mars, une trentaine de pacifistes ont distribué des tracts et dénoncé la venue du navire qui devait accoster au quai numéro 6, au bout de la rue Berri, dans le Vieux-Port.

Mais contrairement à ce qui était prévu, la frégate américaine a jeté l'ancre à une douzaine de kilomètres en aval, dans l'est de la métropole. Et de nombreux policiers ont éloigné tous les curieux qui tentaient de s'en approcher, ainsi que les plaisanciers.

L'*Oliver Hazard Perry* faisait escale à Montréal pour se ravitailler, a indiqué le sergent Jean-Pierre Beaudry, de la police des Ports nationaux.

«C'est à cause des manifestants qu'on a décidé de jeter l'ancre un peu plus loin et d'annuler les visites qui étaient prévues», a-t-il déclaré au cours d'un bref entretien téléphonique.



Fritz Lünig, a accepté le Jupiter d'argent au nom de sa firme, la Lünig Feuerwerk, de Stuttgart (RFA). Il a fait coup double puisqu'il a également remporté le trophée spécial accordé pour marquer la qualité de la bande sonore, du montage et du mixage de la musique.

Rectificatifs

Dans une photo accompagnant un article sur l'attribution du Grand prix des métiers d'art-Banque d'Épargne, vendredi, *La Presse* a faussement identifié M. André Monette comme le vice-président à l'exploitation du ministère des Affaires culturelles. M. Monette occupe plutôt le poste de premier vice-président à l'exploitation de la Banque d'Épargne. Une méprise s'est également glissée dans la même édition sur le CLSC de Sainte-Thérèse. Ce n'est pas l'hôpital de Saint-Jérôme qui est autorisé à faire des avortements dans cette région, mais bien le Centre hospitalier de Saint-Eustache.

RECOMMANDATIONS D'ARROSAGE

La campagne d'économie d'eau potable ne vise pas uniquement l'arrosage des pelouses, bien qu'il constitue une priorité. Une étude récente a révélé que 32 p. cent des gens dans la région de Québec ignorent d'où provient leur eau potable et 49 p. cent ne savent pas où s'acheminent leurs eaux usées. Il est important de devenir plus conscient de notre environnement, car l'eau potable constitue un élément primordial de notre qualité de vie.

MUNICIPALITÉS	ADRESSES	MUNICIPALITÉS	ADRESSES
	Paires Impaires		Paires Impaires
Action Vale	NR NR	Pierrefonds	NR X
Belœil	X NR	Pointe-Calumet	NR NR
Bromont	NR NR	Roxboro	NR X
Dollard-des-Ormeaux	NR NR	St-Basile-le-Grand	X NR
Deux-Montagnes	X X	St-Bruno-de-Montarville	X NR
Farnham	NR NR	St-Eustache	NR NR
Granby	X NR	St-Hubert	NR NR
Grande-Île	X NR	St-Jean-Baptiste	X NR
Île Perrot	NR X	St-Joseph-du-Lac	NR NR
Joliette	NR NR	St-Jovite	X X
Kirkland	NR NR	St-Mathias	NR X
Lachenaie	X X	St-Raphaël-de-Île-Bizard	NR X
La Plaine	X X	Ste-Agathe-des-Monts	NR NR
La Prairie	X NR	Ste-Anne-de-Bellevue	NR NR
Laval	NR NR	Ste-Geneviève	NR X
Le Gardeur	X NR	Ste-Madeleine	X NR
Mascouche	X X	Ste-Marthe-sur-le-Lac	NR NR
McMasterville	X NR	Ste-Thérèse	NR X
Mirabel	X NR	Terrebonne	X X
Montréal	NR NR	Vaudreuil	NR NR
Mont-St-Hilaire	X NR	Verdun	NR NR
Ottum Park	X NR		

Légende: X — Indéterminé
NR — Arrosage non recommandé car humidité suffisante dans le sol
1 — Arrosage recommandé de une (1) heure
2 — Arrosage recommandé de deux (2) heures

LA MÉTÉO

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	8	23	Ensoleillé
Outaouais	10	25	Ensoleillé
Laurentides	10	23	Ensoleillé
Cantons de l'Est	10	23	Ensoleillé
Mauricie	10	21	Ensoleillé
Québec	10	23	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	8	22	Ciel var.
Rimouski	6	18	Averses
Gaspésie	6	18	Averses
Baie-Comeau	5	16	Nuageux
Sept-Îles	5	16	Nuageux

Canada	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	11	26	Nuageux
Edmonton	11	23	Pluie
Regina	14	27	Ensoleillé
Winnipeg	13	29	Nuageux
Toronto	15	30	Ensoleillé
Fredericton	8	23	Nuageux
Halifax	12	21	Nuageux
Charlottetown	10	23	Nuageux
Saint-Jean	9	20	Nuageux

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	14	28	N.-Orléans	19	28
Buffalo	12	27	Pittsburgh	15	30
Chicago	16	30	S. Francisco	10	24
Miami	28	33	Washington	18	28
New York	18	29	Dallas	21	32

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	11	16	Madrid	15	29
Athènes	20	30	Moscou	14	19
Acapulco	26	35	Mexico	14	26
Berlin	14	18	Oslo	10	16
Bruxelles	9	19	Paris	13	19
Buenos Aires	4	16	Rome	10	27
Copenhague	7	13	Séoul	18	23
Genève	8	15	Stockholm	14	17
Hong Kong	27	30	Tokyo	19	23
La Caire	21	34	Trinidad	25	31
Lisbonne	15	23	Vienne	13	18
Londres	10	21			

6/49: un seul gagnant

Un seul billet regroupe les six numéros du Lotto 6/49 tiré hier soir: soit 5, 20, 22, 25, 36 et 48 (complémentaire 9). Son ou ses détenteurs toucheront un gros lot de \$3 871 050.

Dans la catégorie 5/6 plus, neuf gagnants toucheront chacun \$91 163,50, tandis que des prix de \$2 385,60 seront versés à 263 détenteurs de billets dans la catégorie 5/6. Pas moins de 16 062 personnes toucheront \$75,10 pour avoir choisi quatre numéros gagnants, tandis que 305 945 billets vaudront \$10 à leur propriétaire en vertu de trois bons numéros. Les ventes de ce lotto ont totalisé \$17 523 902.

Le prochain gros lot sera approximativement de \$1,5 million.

La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres 706
à quatre chiffres 5944



25-7-01

Dimanche le 21 juin 1987

Condamnés à rester loin du manoir

Presse Canadienne
LA MALBAIE

■ Deux anciens employés du manoir Richelieu, de Pointe-au-Pic, se sont vu interdire pendant un an de se trouver sur ou aux abords de la propriété du célèbre manoir par le juge Gilles Lahaye qui siègeait au palais de justice de La Malbaie. Cette interdiction s'inscrit dans le cadre d'une période de probation d'un an que le juge Lahaye a imposée aux deux ex-travailleurs du manoir qu'il a également condamnés à une amende de \$100. Robert Marion, de Saint-Aimé-des-Lacs, était accusé de méfaits sur une auto-taxi lors d'une manifestation, le 29 mai 1986, à Pointe-au-Pic. Pour sa part, Louise Dallaire, de La Malbaie, était accusée d'intimidation envers un agent de sécurité du manoir qu'elle aurait menacé avec le bâton de sa pancarte, en octobre de l'an dernier. Quarante-trois autres personnes font face à diverses accusations à la suite de manifestations survenues l'automne dernier au manoir Richelieu, propriété de l'homme d'affaires Raymond Malenfant.

Forcené trouvé mort

■ Le forcené qui s'était barricadé dans sa demeure, après avoir tiré deux coups de feu dans le mur arrière d'un hôtel, samedi soir, à Leclercville, a été trouvé mort hier par les policiers de la Sûreté du Québec. La police présume qu'il a mis fin à ces jours avant même l'arrivée de l'escouade tactique d'intervention, dépêchée sur les lieux, vers 17h, samedi. M. Real Martineau, âgé de 45 ans, avait eu un altercation avec un client de l'hôtel Paquette, à Leclercville, dans le comté de Lotbinière, vers 16h, avant-hier. Il était revenu quelques minutes plus tard, armé d'une carabine de 7 mm, et il avait tiré deux projectiles en direction du client, sans toutefois l'atteindre. À la suite de cet incident, il s'était barricadé dans sa maison de la rue Saint-Jean-Baptiste. Les policiers de la SQ ont surveillé sa demeure pendant une dizaine d'heures, sans parvenir à le faire sortir. Ils ont finalement décidé d'enfoncer la porte, vers 15h, hier.

Accident mortel à Valleyfield

Presse Canadienne
VALLEYFIELD

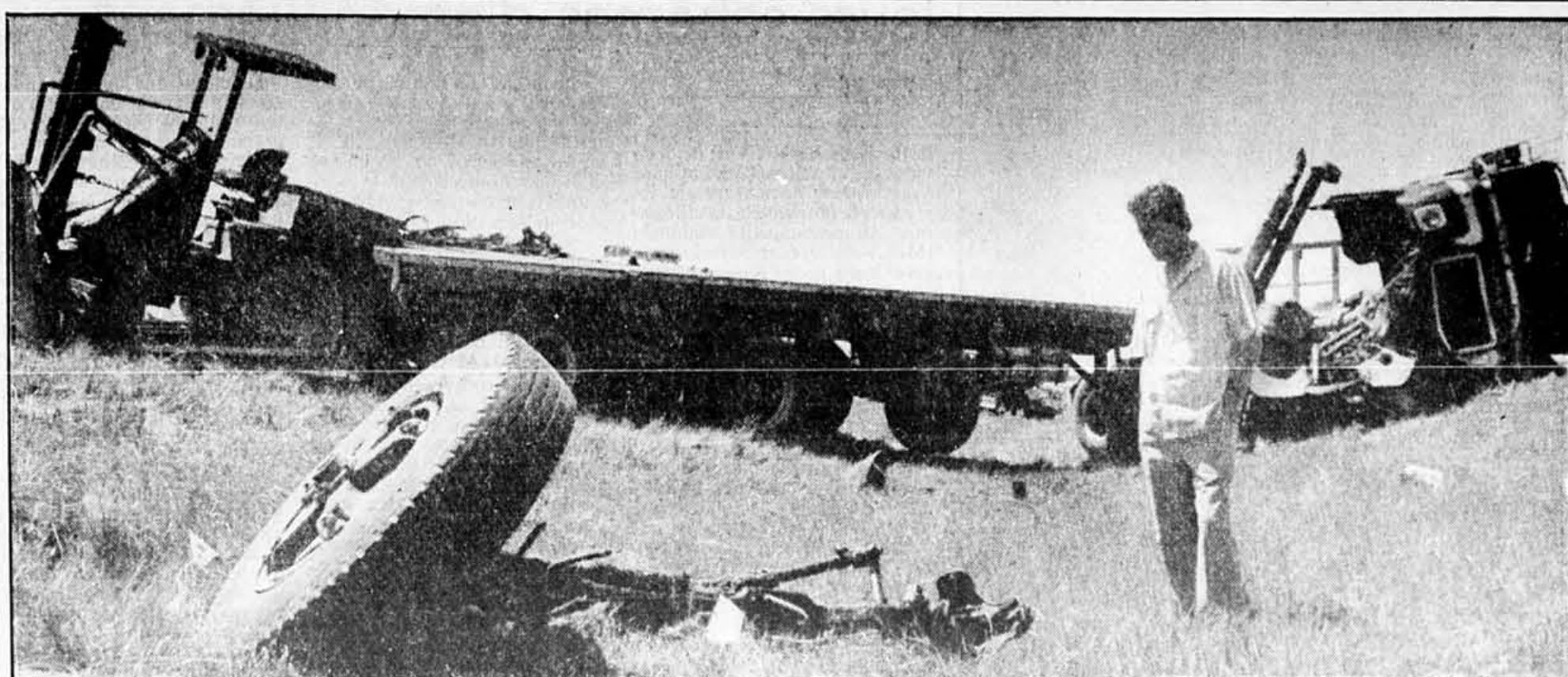
■ La route a fait une victime, un peu après minuit, vendredi soir, dans la région de Valleyfield. En effet, un dérapage survenu sur le chemin Saint-Georges, à Dalhousie, près de Valleyfield, a coûté la vie à M. Michel Finn, âgé de 40 ans.

Cadavre décomposé

■ Le cadavre d'un homme en état de décomposition a été découvert, hier, vers 1h du matin, dans un immeuble de trois étages en proie aux flammes. La mort de l'individu, dont l'identité n'a pas été révélée, remontait à plus de trois semaines. Il a été trouvé dans son appartement, situé au premier étage de l'immeuble du 316, rue Bourget à Montréal, par les pompiers qui ont combattu l'incendie. Le feu, circonscrit au premier étage, a été maîtrisé vers 2h du matin. On soupçonne l'intervention d'une main criminelle. Les policiers de la Communauté urbaine de Montréal font enquête. Une autopsie sera pratiquée aujourd'hui.

Du Parc fermée

■ L'avenue du Parc sera fermée à la circulation aujourd'hui, de midi et 17 heures, entre l'avenue des Pins et l'avenue du Mont Royal. La Ville de Montréal fait valoir que la tenue d'un concert populaire par l'Orchestre symphonique de Montréal, sur le flanc est du Mont-Royal, impose la fermeture de cette avenue. Le bruit provoqué par la circulation des véhicules causerait un préjudice sérieux à la qualité de l'acoustique nécessaire à la tenue d'un tel événement. Le communiqué de la Ville ajoute que la fermeture de ce tronçon de l'avenue du Parc se justifie également par des motifs de sécurité car on attend une foule 40 000 personnes à ce concert en plein air.



Le conducteur a perdu le contrôle de son fardier et il a traversé le terre-plein qui sépare l'autoroute des Cantons de l'Est.

PHOTOS PIERRE LALUMIERE, LA PRESSE

Un accident de la route décime une famille

SUZANNE COLPRON

■ Les quatre passagers d'une camionnette ont péri, hier midi, dans un grave accident de la route impliquant un camion à semi-remorque, sur l'autoroute des Cantons de l'Est, à 35 kilomètres de Montréal.

Il s'agit d'un couple dans la trentaine domicilié à Saint-Eustache et de leur deux enfants, des petites filles de deux et de cinq ans.

Le conducteur, M. Pierre Lépine, âgé de 32 ans, a été propulsé hors de son véhicule, quand un fardier de 65 pieds, qui roulait à une vitesse de plus de 100 kilomètres à l'heure, l'a frappé de plein fouet.

Il est mort sur le coup, de même que ses deux enfants, Marianne et Roxanne. Seule sa femme, Mme Louise Avon Lépine, âgée de 34 ans, était encore en vie lorsque les policiers de la Sûreté du Québec sont arrivés sur les lieux de l'accident. Elle est restée prisonnière du véhicule pendant 15 minutes avant de succomber à ses blessures, a indiqué l'agent Michel Viens de la SQ, détachement de Candiac.

Il semble que le conducteur du camion à semi-remorque, qui roulait en direction de Montréal, ait perdu le contrôle de son camion et qu'il ait traversé le terre-plein, qui sépare les deux voies de l'autoroute, pour venir frapper la camionnette de plein fouet.

Le camionneur sort indemne

Le camionneur, M. Michel Desilets, 43 ans, est sorti in-



Les quatre membres de la famille Lépine, qui prenaient place dans ce véhicule, se rendaient au zoo de Granby. À gauche, les agents de la Sûreté du Québec enveloppent le corps de la plus jeune victime, Roxanne Lépine, 2 ans.

demne de l'accident. Il ne transportait aucun chargement dans son poids-lourd lors de la collision. Il venait d'effectuer une livraison de briques à Sherbrooke, a précisé l'agent Viens.

Le beau-frère et la sœur de

M. Lépine sont arrivés sur les lieux de l'accident quelques minutes plus tard. La femme a été transportée à l'hôpital, sous l'effet d'un violent choc nerveux. Les deux familles se rendaient au zoo de Granby.

Deux autres voitures ont été

impliquées dans cet accident, en tentant de l'éviter. Les deux conducteurs ont freiné brusquement en arrivant sur les lieux et ils se sont retrouvés dans le fossé. Les voitures n'ont toutefois subi que de légers dommages et les occu-

pants ont évité le pire.

L'autoroute, à la hauteur de Sainte-Angele-de-Monnoir, a été fermée à la circulation pendant plus de deux heures. Les automobilistes ont pu recommencer à rouler vers 14h 30, a indiqué l'agent de la SQ.

La route 132 devient un cauchemar pour les automobilistes

RAYMOND GERVAIS

■ Le tronçon est-ouest de la route 132 qui longe le fleuve Saint-Laurent entre le pont-tunnel Louis-H. Lafontaine et le pont Jacques-Cartier sur la Rive-Sud, s'est révélé un véritable cauchemar hier pour les automobilistes.

En matinée, sans même avoir installé des panneaux d'avertissement, l'entrepreneur auquel le ministère des Transports a confié la réfection de la chaussée, a entrepris l'asphaltage du tronçon est-ouest de la voie rapide, entre les deux ponts.

Le résultat ne s'est pas fait attendre. Dès 9h, le bouchon s'étendait jusque devant la boulangerie Weston, à Longueuil. De trois voies, la circulation était soudainement réduite à deux voies, puis à une et puis, à rien du tout. Les automobilistes devaient alors emprunter une des trois voies du tronçon ouest-est pour poursuivre leur chemin.

Ce n'était là qu'un avant-goût de ce que la géhenne réserve à la gent automobiliste... Il leur était en effet impossible d'emprunter la bretelle menant à Rolland-Therrien et aux deux déviations donnant accès au pont Jacques-Cartier.

L'entrepreneur n'avait rien prévu comme solution de rechange à cet endroit.

Comble de malheur... le pont Victoria était aussi fermé à la circulation.

La Presse s'est empressée de réclamer des explications d'un ouvrier « œuvrant » à la réfection de l'autoroute: « Ça passe pas ça, vous êtes pas capable de voir qu'on travaille là...? » a

répliqué sèchement l'individu, qui semblait exténué par la chaleur (il était appuyé sur un camion).

Dans les autos, en ce début d'après-midi marqué par un soleil de plomb, les enfants pleuraient et les parents semblaient au désespoir dans ce bouchon de circulation gracieusement offert par des administrateurs inconscients de leurs responsabilités.

Pris dans ce piège, on ne pouvait rien faire pour s'en sortir, même si le petit dernier, accroupi sur la banquette arrière répétait: « Papa j'ai envie, je n'en peux plus ».

Selon Robert Rivard, de Lachine, une victime parmi tant d'autres de ces travaux: « Nulle part ailleurs qu'au Québec pareille chose peut se produire. Ça aurait été si facile d'installer des panneaux à la hauteur de la route 20 indiquant que les sorties Rolland-Therrien et pont Jacques-Cartier étaient fermées à la circulation », a avancé l'automobiliste en colère.

Du côté de la Sûreté du Québec, les policiers affectés à la surveillance de cette route ont tout simplement jugé aberrant que l'entrepreneur n'ait pas pris la précaution d'aménager des voies d'accès d'urgence ou d'aviser les automobilistes quelques jours d'avance. « On a été mis devant le fait accompli. On n'a pu rien faire pour accélérer la circulation », a déclaré un agent de la SQ qui semblait aussi irrité de la situation que les automobilistes. La situation était d'autant plus préoccupante que de nombreux chauffeurs, las d'attendre, ont tout simplement fait demi-tour sur les voies opposées, mettant de nombreuses vies en danger.



Attente interminable pour des milliers d'automobilistes hier sur la route 132, entre le tunnel Louis-H. Lafontaine et le pont Jacques-Cartier.

PHOTO LUC SIMON PERRAULT, LA PRESSE

Un wagon rempli de méthanol prend feu

■ Un wagon rempli de méthanol a pris feu hier soir dans la cour de triage du Canadien National, à Saint-Laurent. Selon les premières constatations, il semble qu'une défectuosité de l'aiguillage soit à l'origine de l'incendie qui a nécessité l'intervention des pompiers de Saint-Laurent de Lachine et d'Hampstead. Ces derniers ont combattu les flammes pendant une heure et demie avant de maîtriser l'incendie. À la suite d'une fausse manœuvre, plusieurs wagons ont été tamponnés et l'un d'eux qui contenait du méthanol a été pris feu, a expliqué le sergent Gagnon de la police du CN. Une enquête, menée conjointement par les policiers du CN, Transport Canada et Environnement Québec, aura lieu pour déterminer les causes exactes de ce sinistre. Personne n'a été blessé.

Cadavres identifiés

■ La police de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) a révélé hier l'identité des deux cadavres retrouvés samedi. Il s'agit de M. Jean-François Paradis, 37 ans, trouvé mort dans un fossé aux abords du golf Royal Montréal, à l'île Bizard, et de M. Pierre Kounellis, 50 ans, découvert dans un escalier au 3435, rue Drummond, à Montréal. La police recherche toujours le fils de 12 ans de M. Kounellis qui a été kidnappé. L'enfant, prénommé Jean-Pierre, a été vu pour la dernière fois au moment où on a découvert le cadavre de son père. La section des homicides de la police de la CUM détient un suspect relativement à ce meurtre.



4 000 personnes au marathon des étoiles

Près de 4 000 personnes ont participé, hier, au cinquième marathon des étoiles, qui a permis d'amasser plus de \$ 200 000 au profit de la recherche sur les maladies infantiles. La comédienne Claire Pimparé et un jeune leucémique, Dana Alcalde, 8 ans, ont donné le signal de départ de la course de 10 kilomètres, à 9 heures du matin. Montés sur le dos d'un éléphant du zoo de Granby, ils étaient entourés de clowns aux jambes longues, longues, longues, et aux flûtes enchantées. Environ 1 000 coureurs ont fait le parcours de 10 kilomètres, autour de la montagne, tandis que 3 000 autres ont marché sur sept kilomètres dans les sentiers du Mont-Royal. Beaucoup d'enfants ont pris part à la fête, en compagnie de leurs parents. L'an dernier, le marathon des étoiles avait attiré 2 500 marcheurs et coureurs et permis d'amasser \$ 160 000. Née de l'initiative des employés de la Standard Life, à l'occasion du 150^{ième} anniversaire de la compagnie, cette œuvre a déjà versé près d'un demi-million de dollars aux centres de recherche de l'hôpital Sainte-Justine et de l'hôpital Montréal pour enfants. La majorité des participants avaient trouvé des commanditaires et les quelques autres avaient déboursé \$10 de frais d'inscription. Le jeune leucémique, Dana Alcalde, qui a été traité avec succès à l'hôpital Montréal pour enfants, avait pour sa part trouvé des commanditaires pour un montant de plus de \$ 600. De plus, 124 compagnies ont accepté de souscrire à cette campagne, soit deux fois plus que l'an dernier, et plusieurs d'entre elles ont recruté au sein de leur personnel des gens désireux de participer à cet événement.

PHOTO LUC-SIMON PERREAU, LA PRESSE

Résultats

Les résultats de ces loteries sont communiqués aux médias d'information immédiatement après chacun des tirages.



Vous pouvez miser jusqu'à 20h00 le jour du tirage.

Tirage du 87-06-20

5 20 22 25 36 48

No. complémentaire: 9

GAGNANTS	LOTS
6/6	1 3 871,050
5/6 +	9 91 163,505
5/6	263 2 385,605
4/6	16062 75,105
3/6	305945 10,005

Ventes totales: 17 523 902,005

PROCHAIN TIRAGE: MERCREDI 87-06-24

GROS LOT APPROX.: 1 500 000\$

Provincial

Tirage du 87-06-19

NUMÉROS	LOTS
1850320	500 000\$
850320	50 000\$
50320	1 000\$
0320	100\$
320	25\$
20	10\$

MISE-TÔT: 7 16 21 29

GAGNANTS	LOTS
355	140,805

Ventes totales: 1 287 828,005

GAGNANTS	LOTS
355	140,805

PROCHAIN GROS LOT APPROX.: 513 000,005

PROCHAIN TIRAGE: MERCREDI 87-06-24

GROS LOT APPROX.: 1 500 000\$



Semaine du: 87-06-15

NUMÉROS	LOTS
853302	50 000 \$
53302	5 000 \$
3302	250 \$
302	25 \$
02	5 \$
853302	1 000 \$
8533	100 \$
853	10 \$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

RÉSULTATS ANTÉRIEURS

Tirage du	Numéros
17 juin	10-17-24-34-37-41 (33)
13 juin	8-16-29-32-40-46 (28)
10 juin	6-8-15-17-20-23 (45)
7 juin	4-10-19-32-39-41 (36)
3 juin	4-7-11-35-40-41 (10)
31 mai	3-12-18-22-31-36 (37)
27 mai	16-18-21-23-34-38 (32)
23 mai	1-27-34-40-41-44 (35)
20 mai	6-8-10-18-22-45 (1)

*NUMÉROS DÉCOMPOSABLES

RÉSULTATS ANTÉRIEURS

Tirage du	NUMÉROS*
12 juin	3061141
5 juin	4727580
29 mai	1211473
22 mai	5316140

*NUMÉROS DÉCOMPOSABLES

RÉSULTATS ANTÉRIEURS

Tirage du	NUMÉROS
12 juin	3-5-18-21-22-35 (29)
5 juin	1-9-10-12-18-34 (16)
29 mai	2-7-9-12-30-36 (31)
22 mai	3-7-28-29-34-35 (1)

*NUMÉROS DÉCOMPOSABLES



NUMÉROS	LOTS
853302	50 000 \$
53302	5 000 \$
3302	250 \$
302	25 \$
02	5 \$
853302	1 000 \$
8533	100 \$
853	10 \$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Les MRC défendent farouchement leurs schémas d'aménagement

ROCH CÔTÉ

La coupe à blanc n'est évidemment pas une chose bien indiquée quand on veut conserver une forêt pour le tourisme ou la villégiature. La municipalité régionale (MRC) de Brome-Missisquoi, après avoir inclus dans son schéma d'aménagement la préservation de certaines forêts pour des fins touristiques, a donc voulu faire adopter un règlement contre la coupe à blanc.

Mais elle s'est fait taper sur les doigts. Le ministère de l'Énergie et des Ressources lui a répondu qu'elle n'avait pas le droit d'aller jouer dans la cour des producteurs de bois.

Cet exemple n'est pas unique. En fait, c'est pratiquement sur tout le territoire du Québec que les MRC ont de la difficulté à faire accepter leurs schémas d'aménagement du territoire. Tout ce qui en particulier touche à l'exploitation des bois et à l'agriculture semble soulever une vive opposition des ministères concernés.

«Le moins que l'on puisse dire c'est qu'il y a de l'incompréhension», a affirmé hier le président de l'Union des MRC du Québec, M. Roger Nicolet. M. Nicolet se trouvait à Montréal dans le cadre d'une tournée des régions au cours de laquelle il rencontre les représentants des MRC et leur demande un mandat clair pour négocier avec le gouvernement. Une centaine de représentants des MRC de la région 06 (autour de Montréal) ont répondu hier à l'invitation de M. Nicolet.

Selon ce dernier, ce n'est pas le gouvernement lui-même, au niveau politique, qui met les bâtons dans les roues aux MRC. C'est plutôt «l'appareil étatique», qui n'accepte pas que les MRC englobent dans leurs schémas d'aménagement tous les aspects de la gestion du territoire. La plupart des 95 MRC du Québec ont déposé au gouvernement leur schéma d'aménagement mais seulement six de ces schémas ont été acceptés jusqu'à maintenant. L'opposition des ministères provinciaux à ces schémas est la plus vive pour ce qui touche aux terres publiques, aux berges, aux bois et aux zones vertes.

Deux visions de l'aménagement se heurtent dans cette querelle, selon M. Nicolet. D'un côté, des ministères comme Énergie et Ressources, Agriculture, Environnement, fonctionnent en vase clos, chacun dans son domaine, en fonction d'un objectif particulier. De l'autre côté, les MRC consultent les populations locales et offrent une vision polyvalente de l'aménagement du territoire.

Pour M. Nicolet, les pouvoirs des MRC sont clairs: «La compétence de zonage municipal est globale et le mandat d'aménagement couvre l'ensemble du territoire et pas seulement une partie de celui-ci.»

Si les MRC ont à se plaindre de «l'appareil étatique», par contre, selon M. Nicolet, le premier ministre est sensibilisé au problème et les MRC gardent espoir que leurs schémas d'aménagement, qui ont nécessité cinq ans de travail, ne prendront pas le chemin des oubliettes.

Une rencontre le 6 août prochain entre le gouvernement, les municipalités et les MRC devrait permettre de faire avancer les choses.



L'eau et le soleil, la nature près de la ville

PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

Terre des Hommes, à l'heure de l'été

RAYMOND GERVAIS

RÉCOMPENSE PROMISE

à quiconque peut fournir toute information sur le vol de camion survenu le ou vers le 31 mai 1987 sur le terrain du Centre de camion de l'amiante à Robertsonville, Québec.

Toute information sera gardée confidentielle.

Appelez A. L. Vermette au 418-659-4930

Terre des Hommes a bien changé depuis Expo 67. Il ne reste pas grand chose des pavillons d'origine et ces îles formées artificiellement dans le fleuve Saint-Laurent, ont depuis quelques années, une vocation sportive, qui, été comme hiver, attirent les Montréalais par milliers.

Hier, c'était le coup d'envoi de la saison estivale à Terre des Hommes et les visiteurs ont pu bénéficier de rabais appréciables sur toutes les activités nautiques

et de plein air qui étaient offertes pour la somme de \$1.00 chacune.

Les personnes qui avaient conservé leur passeport d'Expo '67, ont même pu accéder gratuitement aux activités et cours offerts par le Club nautique et de plein air de Montréal, en collaboration avec le Service des loisirs et du développement communautaire de la ville de Montréal.

Ainsi, les intéressés ont pu s'initier à la voile, au dériveur, à la planche à voile et à roue aquatique au lac des Regates sur l'île Notre-Dame.

Dans les lagunes de l'île, les amateurs de canot, de pédalo, de tri-cycle aquatique et de kayak, ont pu s'en donner à cœur joie en parcourant les différents canaux. Pour les alpinistes en herbe, il était aussi possible de faire de l'escalade sur l'île Sainte-Hélène.

Aujourd'hui, lundi et mardi, le public est invité à participer à des journées culturelles où il y aura des spectacles de tous genres dont la grande majorité sont gratuits.

Le 24 juin, Fête nationale du Québec, il y aura, à 10h, un déjeuner traditionnel au restaurant du pavillon du Québec. En après-midi, il y aura des activités gratuites pour les jeunes dont une course au trésor. La journée se terminera par une soirée dansante au théâtre des Lilas.



Centre de croissance
**ÉCOUTE
TON CORPS**

QUI MÈNE VOTRE CORPS: VOTRE TÊTE OU VOUS?

Comme dans tous les autres articles, quand je parle du corps, j'entends le corps physique émotionnel et mental. Vous pensez peut-être: «Qui d'autre que moi-même mon corps si ce n'est pas ma tête?»

La réponse est tellement simple! La meilleure autorité pour diriger votre corps est celle que vous êtes vous-même! Qui d'autre sait mieux ce dont il a besoin? Il sait comment être un corps. C'est lui qui doit dire à votre tête ce qu'il veut.

Un bon moyen pour découvrir qui mène votre vie est de remarquer la façon de vous nourrir: ce que vous faites physiquement est une bonne indication de ce qui se passe en vous émotionnellement et mentalement. Si vous êtes au régime, c'est votre tête qui dit à votre corps quoi manger et quand le manger. Si vous mangez régulièrement vos trois repas par jour ou si vous déjeunez toujours car «vous êtes supposés déjeuner», c'est encore votre tête qui mène. Le corps physique (ainsi que mental et émotionnel) a besoin de nourriture pour être en santé. Cette nourriture se divise en 6 éléments nutritifs: eau, protéines, vitamines, minéraux, glucides et lipides.

Pour que votre corps sache ce dont il a besoin, il doit en manquer, c'est-à-dire il doit avoir faim. Votre cerveau, ce grand ordinateur, sait exactement la composition de tout ce que vous avez goûté depuis votre naissance. Exemple: Si vous manquez de protéines, de fer, de calcium et de vitamine B, il vous donnera le goût de manger les aliments qui contiennent ces éléments nutritifs.

C'est simple, n'est-ce pas? Vous n'avez qu'à attendre d'avoir faim et demander alors à votre corps (superconscience) ce dont il a besoin. Au début, vous aurez peut-être de la difficulté à faire la différence entre vos besoins et vos désirs étant donné que vous écoutez votre tête depuis tellement d'années au lieu d'écouter la petite voix intérieure qui sait tout. Quand vous ne donnez pas vraiment à votre corps physique ce dont il a besoin, au moment où il en a besoin, il est plus que probable que vous agissiez de la même façon dans votre vie émotionnelle et mentale.

Depuis plusieurs années, le CENTRE ÉCOUTE TON CORPS offre un programme de base de 35 heures qui, à date, a transformé la vie de milliers de personnes.

Pour assister à une matinée ou soirée-conférence gratuite, vous devez appeler pour réserver. Places limitées.

Montréal 382-7361 - Régions extérieures (sans frais) 1-800-361-3834



Par LISE BOURBEAU, psychothérapeute et fondatrice des Centres ÉCOUTE TON CORPS

EN BREF

EMPLOYÉ BRÛLÉ

Un employé d'une firme de nettoyage de Granby a subi de graves brûlures, vendredi soir, lorsqu'une explosion s'est produite dans la buanderie. M. Conrad Noury, 46 ans, a été transféré au Centre des grands brûlés de l'hôpital Saint-Sacrement, à Québec. La déflagration se serait produite lorsqu'un court circuit, dans un appareil de la buanderie, a mis le feu à des émanations provenant d'un entrepôt de produits nettoyants, au sous-sol de l'établissement.

PRISONNIERS BLESSÉS

Quatre des onze détenus blessés jeudi dernier lors d'une émeute au pénitencier fédéral de Drumheller, en Alberta, ont été touchés par les balles tirées par les gardiens, alors qu'ils tentaient de prendre le large. Selon un porte-parole du Service fédéral des pénitenciers, trois détenus ont été blessés alors qu'ils tentaient d'escalader le mur d'enceinte alors que le quatrième fut abattu à l'intérieur de l'établissement. Trois autres détenus ont été blessés par des camarades de détention tandis que quatre autres ont été indisposés par la fumée provenant des incendies provoqués volontairement par les détenus. Aucun des blessés n'est en danger de mort.

POURSUITE CONTRE AIR CANADA

Le transporteur aérien Air India ainsi qu'une compagnie d'assurances indienne ont inscrit une poursuite, à Regina, contre Air Canada et plusieurs autres compagnies, les tenant responsables de la disparition dans l'Atlantique-Nord, en 1985, d'un Boeing 747 de la première firme. Air India soutient que le transporteur canadien a fait preuve de négligence, ce qui a permis à des terroristes de placer une bombe à bord de l'appareil qui s'est abîmé en mer le 22 juin 1985, faisant 329 morts. Selon les conventions internationales, de telles poursuites doivent être intentées dans la ville représentant la dernière destination de l'appareil en cause. Dans ce cas précis, quatre citoyens de Saskatoon auraient été les passagers dont la destination était la plus lointaine. La poursuite réclame du tribunal qu'il détermine l'identité du ou des responsables de ce désastre et qu'il précise une compensation financière au nom des passagers et membres d'équipage.

COLLISION AÉRIENNE

Un passager jordanien a été blessé, hier, lors de la collision à l'aéroport de Vienne-Schwechat d'un Boeing de la compagnie sud-africaine South African Airways avec un avion du même type de la compagnie jordanienne Royal Jordanian Airways, annoncent les autorités de cet aéroport. Le Boeing 747 de South African Airways, avec 20 passagers et 17 membres d'équipage à son bord, roulait sur la piste de décollage, s'apprêtant à décoller vers Johannesburg, lorsqu'il est entré en collision avec le Boeing jordanien dont un passager a été blessé, selon les mêmes sources. L'avion jordanien, avec 232 passagers et 21 membres d'équipage à bord, était immobilisé sur la piste d'attente, en partance pour New York. Les deux avions ont été sérieusement endommagés. Les passagers de l'appareil jordanien devaient être acheminés vers New York à bord d'un autre avion hier soir, indiquent de même source sans préciser quand les passagers du Boeing sud-africain pourront gagner leur destination.

PROPOSITIONS D'AFFAIRES

705 HYPOTHEQUES

AAA 1^{ère}, 2^e, balance vente rapide, notaire Laberge 729-4334. ACCEPTATION en 7 jours, 1^{ère} et 2^e hypothèques, Caisse Pop. St-Rene Goulet, 371-2810.

1^{ère}, 2^e hypothèques rapide, 5 jours, Financem Ltee, 843-2377.

1^{ère} ET 2^e HYPOTHEQUE 85% de l'évaluation de la propriété résidentielle et commerciale CREDIT VIA, 353-3354

1^{ère}, 2^e, Taux boncoeur, J.P. Hottel, Gesco 2000 Laval Inc. Courrier, 642-2000.

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHETEZ un condo à Sossus, République Dominicaine, souscrivez votre investissement dès la 1^{ère} année tout en bénéficiant de conso-vacances, gratuellement pour la vie, incroyables mois vrs. Enzo 374-4461, Robert 677-6088.

ACHETONS brevets, inventions, commerces et autres. Vente, marketing, finance, 377-4553.

AGENTS DISTRIBUTEURS desservant sud ouest du Québec sont à la recherche de produits destinés à la consommation. Inf. 1-371-0446.

JUSQU'A \$100,000 US / PAR AN Opportunité d'investissement pour personne orientée vers les affaires. Une mise de fonds jusqu'à \$20,000 est demandée. Investisseurs rigides bienvenus. M. Souvère 571-2882

712 ASSOCIÉS DEMANDÉS

RECHERCHE associés financiers pour projet de rénovation à logements à Montréal. Profits intéressants. 649-4441

RECHERCHE personne avec expérience des affaires, pour un projet très rentable, mise de fonds \$25,000, appelez au 766-4442

714 FRANCHISES

PIZZA PATTO La plus grande chaîne de franchise de pizza au Canada a maintenant des franchises disponibles au Québec. Pour plus de renseignements contactez Robert Bri-deau au 646-1927.

715 SERVICES FINANCIERS

CONSOLIDATION DE DETTES PRETS. LABRE ASS. - 731-8239

FONDS pour commerce, industrie, affaires, appartements, etc. DENCOL ATG - 543-1356

718 ARGENT DEMANDÉ

BESOH argent 1^{ère} 2^e hyp. sur propriétés notaire 729-4334.

725 TENUE DE LIVRES, DECLARATIONS D'IMPOT

COMPTABILITE, tenue de livres de qualité. 649-9554.

Les gens d'affaires avisés font confiance à la rubrique des PROPOSITIONS D'AFFAIRES le LA PRESSE pour obtenir les MEILLEURS RESULTATS.

288-7111

INTERURBAN SANS FRAIS 1-800-361-5013

ANNONCES ENCADRÉES 288-7000

Wilson est déterminé à mener à terme sa réforme de la taxe de vente en dépit des objections du Québec

Presse Canadienne
RIMOUSKI

■ Avec ou sans le Québec, avec ou sans l'accord de M. Gérard D. Levesque, le ministre fédéral des Finances a l'intention d'appliquer son projet de réforme de la taxe de vente.

De passage à Rimouski hier matin, M. Michael Wilson a dit dans un français laborieux : « J'espère que nos discussions avec la province de Québec et les autres provinces sera bon pour arriver à un nouveau système ».

Après s'être fait souffler les mots par son attaché de presse, le ministre a ajouté : « C'est très important que le gouvernement fédéral change le système des taxes de vente. Même si c'est pas possible d'avoir les provinces, nous irons de l'avant ».

Tout juste après avoir déposé son projet de réforme fiscale, jeudi dernier, M. Wilson a décidé d'entreprendre une vaste tournée pour le présenter et le commenter un peu partout au Canada. Il a commencé sa tournée hier à Rimouski devant le congrès de l'Ordre des comptables agréés du Québec.

C'est donc devant environ 200 professionnels de la fiscalité que M. Wilson a plaidé en faveur de sa réforme fiscale.

Toutefois, par rapport au dis-

cours qu'il aura prononcé jeudi dernier à la Chambre des communes et par rapport aux nombreux commentaires qu'il aura consentis par la suite, le ministre canadien des Finances n'aura rien dit de bien nouveau à son auditoire composé de comptables agréés.

Le ministre a plaidé pour une plus grande équité fiscale, autant pour les particuliers que pour les entreprises : « Nous voulons un nouveau régime fiscal qui soit socialement plus équitable et qui favorise la croissance économique et la création d'emplois ».

Effets différents

Au Québec même, de l'aveu de M. Wilson, les effets de cette réforme de la fiscalité seront très différents de ce qui se produira ailleurs au Canada.

Ainsi quelque 210 000 contribuables québécois ne paieront plus d'impôts fédéraux sur le revenu, tandis que 2,7 millions d'autres Québécois verront une baisse de leur impôt.

Au total, estime le ministre des Finances, les revenus que constituait l'impôt fédéral dans la Belle Province devraient diminuer de 4,6 p. cent. Mais pas question malgré cela de changer quoi que ce soit aux paiements de transfert (la péréquation).

Pourquoi ? Parce que, a expliqué M. Wilson, la somme d'argent ainsi épargnée sera réinvest-



M. Michael Wilson

tie dans l'économie québécoise, contribuant ainsi à sa prospérité.

Demi-mesure

Hier matin, les comptables agréés réunis en congrès à Rimouski avaient peu ou pas de commentaires à faire à propos du projet de réforme fiscale.

C'est un projet qui est très technique, très complexe et qui nécessite une longue et minutieuse

analyse avant d'être commenté, a dit en substance un congressiste.

Toutefois, deux impressions sont revenues souvent dans la bouche des comptables agréés : ce projet de réforme manque de simplicité et il constitue une demi-mesure par rapport aux attentes soulevées ces derniers mois.

Première analyse

Finalement, c'est à un des leurs que les comptables agréés ont confié le soin de faire une première analyse du projet.

Considéré comme l'un des plus éminents membres de la profession, professeur titulaire à l'Université Laval et attaché au cabinet Caron, Bélanger, Clarkson et Gordon, M. Charles Pelletier a déclaré que cette réforme pourrait être aussi qualifiée de « mini-budget ».

Pour les particuliers, a-t-il dit, ce projet de réforme est « appréciable » et « équitable » parce qu'il propose une baisse des impôts sur le revenu : « Une réforme est bonne si elle produit une réduction d'impôt. Au Canada, les impôts sont définitivement trop élevés ».

Même commentaire en ce qui concerne le « rétrécissement » des abris fiscaux. Des abris qui constituent une « véritable injustice », a-t-il noté. « Pour réduire les impôts au Canada, il faut essentiellement une réduction des abris fiscaux. Je

suis très négatif face aux abris fiscaux parce qu'ils créent des distorsions et des absurdités », a dit le professeur.

Projet complexe

Quant au volet corporatif de la réforme M. Pelletier s'est contenté d'en présenter les grandes lignes et d'en déplorer la très grande « complexité ».

Tout en constatant que les corporations payaient très peu d'impôts (seulement \$ 10 milliards au fédéral, l'an dernier), M. Pelletier

a expliqué : « Je prévoyais un élargissement de l'assiette fiscale par une réduction des taux d'amortissement et l'enlèvement graduel des crédits d'impôts à l'investissement. Je prévoyais aussi un rapprochement entre le profit comptable et le profit fiscal ».

Il a dit constater avec satisfaction que le projet du ministre reconnaissait le maintien d'un principe virtuellement « sacré » : « Tout contribuable a le droit d'organiser ses affaires de façon à payer le moins d'impôt possible ».

Inform

La Presse et l'éthique



CLAUDE GRAVEL

Directeur de l'information

L'éditeur adjoint de La Presse, M. Michel Roy, a communiqué la semaine der-

nière à tous les employés de la rédaction (services de l'information et de l'édition), c'est-à-dire à près de 200 employés (journalistes, photographes, graphistes, documentalistes, secrétaires, commis), un code de déontologie.

Ce code — une première à La Presse — a été mis au point ces derniers mois par les cadres de l'information, après une consultation des chefs d'équipe — appelés chez nous chefs de division.

Ce code se veut le prolongement naturel des dispositions déjà prévues à la convention collective de travail de nos journalistes et il rend plus formelles des pratiques journalistiques généralement acceptées depuis des années.

Il réaffirme les normes éthiques dans trois secteurs en particulier.

■ **Les cadeaux :** les employés de la rédaction devront refuser désormais tous les cadeaux qui leur sont offerts dans l'exercice de leur métier. En outre, dans cette catégorie, les billets de faveur, les laissez-passer, les rabais consentis à l'achat d'une marchandise, etc.

■ **Les voyages :** ceux qui sont offerts directement à des journalistes pour leur bien-être personnel doivent être considérés comme des cadeaux et refusés. Quant aux voyages d'études, de formation ou d'information offerts par des gouvernements ou des sociétés privées, il reviendra à la direction de l'information de décider s'ils devront être acceptés ou refusés. Mais La Presse se fixe comme objectif idéal et ultime de payer toujours et en totalité les frais de ses journalistes qui voyagent dans l'accomplissement de leurs fonctions. Pour d'évidentes raisons budgétaires, cette décision sera mise en vigueur progressivement au cours des cinq prochaines années.

■ **Le travail extérieur :** la convention collective de travail précise qu'« aucun journaliste, photographe ou collaborateur régulier ne peut effectuer un travail rémunéré pour le compte d'un organisme ou d'une personne liée à son secteur habituel d'activité au journal La Presse ». Nous ajoutons que cela n'autorise pas pour autant le travail gratuit pour le compte de ces mêmes organismes ou personnes.

Ces règles s'appliquent à tous les employés de la rédaction, même à ceux qui n'écrivent pas ou ne signent pas dans La Presse. Elles valent en

tout temps, même en dehors des heures de travail et pendant des vacances des employés.

Garantir l'indépendance des journalistes

En diffusant ces normes déontologiques, nous avons voulu garantir davantage auprès du public l'indépendance professionnelle de nos journalistes.

« Le journaliste doit éviter, au besoin écarter et combattre, tout ce qui porte atteinte, en réalité ou en apparence, à son indépendance professionnelle, donc à sa pleine liberté dans l'exercice du métier. Il s'ensuit que le journaliste, le photographe, le collaborateur régulier et le cadre de rédaction ne doivent tirer ni rechercher quelque avantage personnel de leur statut professionnel ».

En établissant ces règles éthiques, nous avons voulu nous inscrire dans le courant nord-américain qui consiste à couvrir sur papier, pour les rendre plus claires, des normes professionnelles que doivent accepter les artisans de l'information qui ont une haute opinion de leur métier.

Nous savons, par ailleurs, que ces règles exerceront un attrait auprès des autres médias du Québec, qui pourraient être amenés à les reprendre, ou à s'en inspirer, en suivant leur propre évolution. Cet effet d'entraînement, nous l'avons prévu, et nous le souhaitons.

Nous croyons qu'il est possible pour les organes d'information québécois — journaux, stations de radio et de télévision —, que leurs employés soient syndiqués ou pas, de se donner, formellement et publiquement, des normes éthiques qui protégeront leurs lecteurs et leurs auditeurs.

Car qui devons-nous servir, sinon le public ? Ce public qui doit non seulement savoir par quel il est renseigné, mais comment il est renseigné. Ce public qui doit savoir que ceux qui le renseignent sont libres de toute attache et que c'est pour lui, et pour lui seul, qu'œuvrent les artisans de l'information.

Notre mission est d'informer. Nous devons informer le plus librement possible. Cela exige des propriétaires de médias qu'ils donnent aux journalistes la liberté d'informer le public. Cette liberté, dans les médias ou existent des syndicats, est généralement inscrite dans les conventions collectives.

Mais les journalistes — cadres et employés de rédaction — doivent aussi se donner, par rapport à leurs informateurs, la nécessaire indépendance qui leur gagne la confiance du public. Cette indépendance doit parfois passer par le renoncement à des avantages ou à des privilèges.

Paris annule une session de négociations sur le problème des pêches avec le Canada

d'après AFP

■ La France et le Canada ont engagé une épreuve de force diplomatique pour l'exploitation d'une zone maritime autour des îles Saint-Pierre et Miquelon.

Moins d'un mois après la visite du président François Mitterrand au Canada, le gouvernement français a décidé hier d'annuler une session de négociations initialement prévue pour le 24 juin entre Paris et Ottawa à propos du règlement du contentieux de la pêche entre les deux pays.

Au Quai d'Orsay, le ministère français des Affaires étrangères, on présente cette mesure comme une réplique à la décision du Canada d'interdire certaines zones de pêche aux navires français, contrairement aux engagements pris par Paris et Ottawa, le 24 janvier dernier, d'engager une double négociation en vue de régler, d'une part, leur différend sur les quotas de pêche dans les eaux canadiennes et, d'autre part, la délimitation des zones économiques des deux pays.

On rappelle de même source qu'en marge du Sommet des sept

pays industrialisés à Venise, début juin, le premier ministre, Jacques Chirac, avait fait à son homologue canadien Brian Mulroney des propositions pour le règlement du contentieux entre les deux pays. Aucune suite n'ayant été donnée à ces propositions par la partie canadienne, Paris a décidé à quatre jours de la reprise des négociations, d'annuler la session prévue à ce sujet.

Dix jours auparavant, c'était aux Français d'essuyer la mauvaise humeur des Canadiens furieux de la décision de Paris d'attribuer des permis de recherche pétrolière aux compagnies françaises ELF Aquitaine et Total CFP, dans une zone qu'ils considéraient comme relevant de leur souveraineté.

Ottawa estime en effet que la zone autour de l'archipel de Saint-Pierre et Miquelon, département français depuis 1976, appartient au Canada et que Paris n'a pas autorité pour y délivrer des permis pétroliers.

En fait la France dans une sorte de « mesure de routine » avait décidé de reconduire un permis déjà octroyé aux firmes françaises et situé à une trentaine de kilomètres au large de Terre-Neuve,

avait-on indiqué alors dans les milieux canadiens. Mais l'irritation d'une fraction de l'opinion canadienne a été si vive que le Nouveau Parti démocratique avait réclamé le rappel de l'ambassadeur du Canada à Paris.

Le Canada et la France accordent des permis dans cette zone litigieuse pour « ménager l'avenir », mais les deux pays se sont abstenus d'entamer des recherches.

Un conflit identique de délimitation des eaux pour la pêche existe : la France et le Canada fixent des quotas de pêche dans cette zone sans qu'ils soient respectés par leurs pêcheurs.

Des négociations ont eu lieu en mars à Ottawa pour fixer les quotas de pêches aux chalutiers français pour la période 1988-91, parallèlement à des négociations à Londres pour le règlement du différend maritime autour de l'archipel.

Paris et Ottawa considèrent que ces deux négociations sont indissociables, et qu'un échec sur les quotas compromettrait la recherche d'un compromis d'arbitrage sur la délimitation de la zone économique respective de la France et du Canada.

La France réclame une zone économique exclusive de 200 milles au large de ses côtes et un partage équitable lorsqu'une telle zone recouvre celle d'un État voisin. Le Canada ne lui reconnaît que la limite des eaux territoriales, soit 12 milles.

Ottawa restera ferme

Le ministre canadien des Transports, M. John Crosbie, a de son côté déclaré hier après-midi que le gouvernement canadien n'avait « pas l'intention de changer son approche à l'égard des négociations » avec la France, malgré la décision du gouvernement français d'annuler la session prévue entre les deux pays sur le règlement du contentieux de la pêche.

De son côté, le Secrétariat d'État aux Affaires Extérieures,

en l'absence de M. Joe Clark qui doit rentrer aujourd'hui d'une visite à Singapour, a confirmé que la réunion de négociations prévue pour les 24 et 25 juin ne pourrait avoir lieu. « Les deux parties, a ajouté un porte-parole à Ottawa, devront donc reprendre l'agenda pour de futures négociations sur les quotas de pêche et sur un accord pour remettre le litige frontalier à une juridiction internationale ».

Interrogé au téléphone par l'AFP, M. Crosbie, qui se trouvait à Terre-Neuve, a ajouté pour sa part que le Canada « souhaitait reprendre le processus de négociations aussitôt que le gouvernement français dira qu'il est prêt à les reprendre ».

La fermeture des ports canadiens aux navires de pêche français, qui a suscité le mécontentement de Paris, « n'a rien à voir » avec les négociations sur la pêche, a expliqué le ministre des Transports. Cette mesure, a-t-il dit en substance, est destinée à faire pression sur les pêcheurs français pour qu'ils respectent les quotas imposés par le gouvernement canadien pour protéger les réserves halieutiques dans une zone proche de l'archipel français de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Selon M. Crosbie, les Français ont pêché un excédent de 20 000 tonnes sur les 64 000 tonnes autorisées au cours de la dernière campagne, mettant en danger le renouvellement du poisson dans la zone.

« Nous ne rapporterons pas cette mesure à moins que la France accepte de respecter ce que nous pensons être la bonne décision pour cette zone de pêche », a-t-il dit.

Le ministre canadien a affirmé enfin que la question des frontières maritimes et de la zone économique autour de Saint-Pierre-et-Miquelon devrait être confiée à l'arbitrage international comme il convient « entre puissances amies et alliées ». Ce problème, a-t-il conclu, ne devrait être lié à aucune autre question.

Les blessures oculaires sont plus nombreuses au hockey et au badminton

■ Le Dr Pierre Labelle a déploré vivement, hier devant la Société canadienne d'ophtalmologie, le nombre élevé de blessures oculaires lors de matches de hockey.

Le Dr Labelle a fait cette déclaration à l'assemblée annuelle de cette société qui se tenait à Montréal, notant qu'il était très difficile de convaincre les amateurs adultes de porter la visière ou le protecteur facial. Chez les jeunes, le port de cet appareil protecteur est obligatoire.

Par ailleurs, les sports de raquette arrivent au deuxième rang pour le nombre d'accidents oculaires. Quelque 700 blessures ont été rapportées au cours des dix dernières années à travers le Canada. Une trentaine de ces blessu-

res ont entraîné la cécité d'un oeil.

Dans le domaine des sports de raquette, c'est la pratique du badminton qui apparaît la plus dangereuse parce que les gens se protègent moins et parce qu'il y a beaucoup de matches qui se déroulent en double. Les joueurs devraient utiliser des lunettes protectrices.

Le Dr Pierre Labelle recevra ce matin la Médaille de la sécurité oculaire décernée par la Société canadienne d'ophtalmologie. Il devient le premier récipiendaire de cet honneur. L'organisme célèbre son cinquantenaire cette année.

Les sondages donnent le NPD comme le plus populaire des partis

Presse Canadienne
TORONTO

■ Le Nouveau Parti démocratique continue sa remontée dans les sondages, alors que le Parti libéral a perdu des points et que le Parti conservateur se retrouve toujours en troisième place, indique un sondage publié hier dans le *Toronto Globe and Mail*.

Ce sondage, effectué il y a environ trois semaines, indique que le NDP obtient 37 p. cent de la faveur populaire à travers le Canada, les libéraux 36 p. cent et les conservateurs 26 p. cent. On compte également 18 p. cent d'indécis.

Ces résultats rejoignent ceux de deux autres sondages rendus publics ce mois-ci, et qui donnaient un appui sans précédent au NPD.

Ce dernier sondage, mené par la firme Environics Research Group Ltd., possède une marge d'erreurs de plus ou moins deux points, 19 fois sur 20.

Au cours de la période de consultation, entre le 25 mai et

le 10 juin, le chef du gouvernement, M. Brian Mulroney, et les dix premiers ministres provinciaux négociaient l'Accord du lac Meech, visant à faire adhérer le Québec à la Constitution.

Au Québec, les néo-démocrates obtiennent l'appui de 41 p. cent des personnes interrogées, les libéraux 40 p. cent — une baisse de cinq points — et les conservateurs 18 p. cent.

En Ontario, le Parti libéral récolte 40 p. cent des intentions de vote, le NPD 34 p. cent et le Parti conservateur 25 p. cent, une remontée de trois points.

Dans l'Ouest, les NPD a continué à devancer les deux autres partis comme l'indiquent les résultats suivants : NPD 40 p. cent, dont 45 p. cent en Colombie-Britannique; Parti conservateur 31 p. cent, dont 45 p. cent en Alberta; le Parti libéral 26 p. cent, une chute de trois points.

Dans les provinces atlantiques, les conservateurs reçoivent l'appui de 36 p. cent des électeurs interrogés, suivis des libéraux avec 33 p. cent et du NPD avec 31 p. cent.

FUTON SOFA LITS

BASE L \$308

BASES A PARTIR DE \$76

BASES A PARTIR DE \$78

LOFA SOFA INC.

4251, Richelieu

St-Henri (Montréal)

(514) 935-5967

Avec l'achat d'un de ces exemples.

havre DES prairies

CONDOMINIUMS AU BORD DE L'EAU

PHASE I: OUVERT AUX VISITEURS

PHASE II: EN VENTE À DES PRIX DE PRÉ-CONSTRUCTION

4094 rue de la Seine, Laval

(BOUL. LEVESQUE PRÈS 87e AVE.)

682-3553

LA LANGUE BIEN PENDUE

PAR LA SOCIÉTÉ DES TRADUCTEURS DU QUÉBEC

Exécution immédiate

La Presse du dimanche offre avec plaisir à ses lecteurs, *La langue bien pendue*, chronique conçue et réalisée par la Société des traducteurs du Québec, afin d'aider les citoyens en toute simplicité à s'exprimer et à écrire plus facilement. Chaque semaine est identifiée la source de la chronique publiée.

Les secrétaires qui remplissent des fonctions administratives en collaboration immédiate avec la direction portent généralement le nom de **secrétaires de direction** ou **secrétaires administratives**.

L'emploi de l'expression **secrétaire exécutive** est un calque de l'anglais *executive secretary*.

En effet, le terme anglais *executive* a, comme adjectif, le sens général de « relatif à l'exécution » et, en tant que nom, désigne les cadres, la direction d'une entreprise ou d'un organisme; *executive secretary* peut donc se définir comme une secrétaire qui travaille au niveau de la direction. Il en va cependant tout autrement de

l'adjectif **exécutif**, qui a le sens plus restreint de « relatif à l'exécution des lois » (ex.: pouvoir exécutif) et qui, parfois, par extension, qualifie un organisme qui exerce tout ou partie du pouvoir exécutif dans certaines circonstances, ou qui exécute les décisions prises par les membres d'un parti, d'une association (ex.: commission exécutive).

Dans la fonction publique québécoise, la catégorie des employées de secrétariat comprend, entre autres, les **secrétaires** et les **secrétaires principales**. Portent ce dernier titre les secrétaires qui sont attachées au bureau de certains hauts fonctionnaires.

SOURCE: Le français quotidien, Office de la langue française, Québec.

Des milliers de manifestants affrontent à nouveau les forces de l'ordre en Corée

AFP, AP, Reuter
SEOUL

Des dizaines de milliers de manifestants ont affronté une nouvelle fois hier les forces de l'ordre à Séoul et en province, malgré la menace du gouvernement sud-coréen de décréter la loi martiale ou l'état d'urgence après qu'un jeune policier eut été tué par des émeutiers.

Bravant l'avertissement lancé vendredi soir par le premier ministre Lee Han-Key de prendre des «mesures extraordinaires» si un retour au calme n'intervenait pas dans les plus brefs délais, des milliers d'étudiants se sont répandus dans les rues de Séoul, clamant des slogans contre la «dictature militaire» du président Chun Doo-Hwan.

En province, des manifestations identiques se sont produites dans la ville portuaire de Pusan et dans les villes de Kwangju et Chungju situées au sud de la capitale. A Pusan, 300 étudiants affirment qu'ils ne quitteront pas le centre catholique de la ville, qu'ils occupent depuis quatre jours, avant la démission du président Chun.

Quelque 20 000 policiers anti-émeutes, appuyés dans certains cas d'escouades spéciales formées aux arts matiaux, ont isolé à Séoul le quartier d'un temple bouddhiste où une manifestation étudiante devait en principe se produire. Les étudiants se sont progressivement attroupés dans le quartier de Myeongdong, proche de la cathédrale catholique de Séoul.

Dans un incident, les forces de l'ordre ont barré la route à 30 bonzes bouddhistes alors qu'ils se dirigeaient vers leur temple. Les bonzes dans leurs



Armés de parapluies, des moines bouddhistes en viennent aux prises avec les membres de l'escouade anti-émeute à Séoul.

PHOTO AP

robes grises ont riposté à coups de parapluies. La police a dû recourir aux gaz pour les disperser et en a interpellé 20 (les bouddhistes regroupent sous leur allégeance religieuse le quart de la population sud-coréenne).

On ignorait tout, en début de soirée hier, de la décision que le gouvernement sera amené à adopter à la suite de ces nouvelles manifestations.

Les affrontements d'hier ont éclaté au moment où l'impasse politique se prolonge toujours. Aucune possibilité ne semble se

dessiner pour une entrevue du président Chun Doo-Hwan avec l'un des principaux leaders de l'opposition, Kim Young Sam, entrevue qui serait susceptible d'amorcer un règlement de la crise.

Le successeur désigné du président, Roh Tae-Woo, a rencontré hier les dirigeants de petits partis d'opposition, mais M. Kim, chef du Parti démocratique pour la réunification, continue d'insister pour rencontrer personnellement M. Chun.

L'un des leaders de l'opposition, Lee Man-Sup, chef du Parti national coréen, a déclaré à la presse qu'il avait insisté auprès de M. Roh pour que le président revienne sur sa décision d'ajourner jusqu'après les Jeux Olympiques de 1988 la négociation de réformes constitutionnelles.

L'opposition réclame une révision de la constitution pour permettre la désignation du président au suffrage universel et non par un collège électoral dominé par le parti au pouvoir.

Espagne: Gonzalez promet une lutte sans merci aux terroristes

En riposte à l'attentat de Barcelone

Reuter, AFP
MADRID

Le supermarché Hipercor, de Barcelone, où un attentat à la voiture piégée a fait, vendredi, 15 morts et 39 blessés, a été l'objet, hier, d'une nouvelle menace d'attentat à la bombe, a indiqué la police, au moment où le premier ministre Felipe Gonzalez s'engageait à pourchasser les terroristes «d'une main forte, avec tous les moyens légaux dont nous disposons».

Un correspondant anonyme a annoncé au journal catalan *Avui* qu'une bombe exploserait dans les locaux de l'établissement. Le supermarché a été évacué quelques minutes plus tard. Pompiers et artificiers ont entrepris une fouille méthodique de l'immeuble, mais il n'a trouvé aucun engin explosif.

Vendredi, la police n'avait pas fait évacuer le supermarché, bien qu'elle ait reçu au moins deux avertissements de correspondants anonymes disant représenter l'organisation indépendantiste basque ETA. La bombe de forte puissance, placée dans une Ford Escort volée à Saint-Sébastien, a explosé dans le parking souterrain du supermarché.

Par ailleurs, un policier a été blessé, dans la nuit de vendredi à samedi, par l'explosion d'une bombe qui a endommagé une succursale de la Banque Nationale de Paris (BNP) à Pamplune, dans le Nord de l'Espagne.

A Barcelone même, la police a tiré des grenades lacrymogènes

pour disperser des piquets de grève qui jetaient des oeufs pourris et des pétards sur des employés de banque n'respectant pas un mot d'ordre de débrayage de 48 heures. Les 160 000 employés de banque d'Espagne demandent une augmentation de salaire de huit p. cent.

En France, le ministre de l'Intérieur, M. Robert Pandraud, a annoncé que les mesures de surveillance aux frontières ont été renforcées, ainsi que le dispositif de lutte contre les actes terroristes menés par l'ETA. Angel Iturbe Abasolo, réfugié basque espagnol et membre présumé de l'ETA, a été remis en liberté, hier soir, quelques heures après avoir été appréhendé par la police au Pays basque français.

Le premier ministre Gonzalez, qui était rentré d'urgence en Espagne après avoir écourté sa visite officielle au Brésil, a souligné devant les journalistes: «Même si l'on éprouve de la rage, il faut que notre combat soit mené froidement.»

Le bilan de l'attentat, perçu comme une dramatique escalade des activités de l'ETA, pourrait encore s'aggraver, deux des blessés étant entre la vie et la mort, indiquait-on. Six autres blessés sont brûlés à plus de 70 p. cent.

Hier, l'attentat n'avait pas été officiellement revendiqué, mais les autorités ne doutent pas que l'ETA soit responsable.

Le Parti séparatiste basque a condamné l'attentat dans un communiqué diffusé à Bilbao un peu moins de 24 heures après l'explosion de vendredi.

Pretoria dit avoir été «giflé» par Paris

Reuter, AFP, UPI
JOHANNESBURG

Le ministre sud-africain des Affaires étrangères, P. Botha, a déclaré, hier, que la France avait «giflé» son pays en refusant de recevoir le nouvel ambassadeur de Pretoria à Paris, M. Hendrik Geldenhuys.

Un communiqué de M. Botha accuse la France de «se livrer à de petits jeux» à propos de la présentation des lettres de créance de M. Geldenhuys au président François Mitterrand.

M. Mitterrand a ajourné la réception des lettres de créance du nouvel ambassadeur de l'Afrique du Sud pour protester contre l'emprisonnement dans le Ciskei (bantoustan) d'un coopérant français, M. Pierre-André Albertini, 27 ans, qui n'a pas voulu témoigner contre des nationalistes africains accusés de «terrorisme».

«Le devoir de la France, c'est de défendre, par les moyens dont elle dispose», c'est-à-dire les moyens du droit international, «la cause de son ressortissant», a déclaré hier, à Cahors, M. Mitterrand. «C'est ce que je fais à ma manière», a-t-il ajouté.

Le ministre sud-africain des Affaires étrangères a dit que le président français devrait aborder le cas de M. Albertini avec le gouvernement du Ciskei, mais l'indépendance de ce bantoustan n'est reconnue par aucun pays, hormis l'Afrique du Sud.

Interrogé sur l'incarcération de M. Albertini, qui a été condamné à quatre ans de prison, M. Mitterrand a déclaré: «Il a été jugé et condamné pour un motif que, personnellement, je considère comme noble, mais qui, bien entendu, a paru aux autorités d'Afrique du Sud comme contrevenant au triste système qui prévaut dans ce pays.»

D'autre part, 10 000 personnes ont manifesté, hier, à Francfort, en Allemagne de l'Ouest, contre la politique de l'apartheid en Afrique du Sud et pour le désarmement mondial.

Conduits par une délégation de la SWAPO (Organisation des peuples du Sud-Ouest africain, qui lutte contre l'occupation illégale de la Namibie par Pretoria), les manifestants, pour la plupart des participants à l'assemblée générale de l'Eglise évangélique ouest-allemande, se sont rassemblés devant le siège de la Deutsche Bank. Ils ont réclamé le retrait des banques et des entreprises ouest-allemandes établies en Afrique du Sud.

Le premier ministre Pindling réélu aux Bahamas

Reuter, UPI
NASSAU, Bahamas

Au pouvoir depuis 20 ans, le premier ministre Lynden Pindling a remporté un sixième mandat consécutif à la tête des Bahamas à la suite des élections législatives, selon des résultats non-officiels.

Le décompte des voix était toujours en cours hier mais selon Radio-Bahamas, la radio nationale, les premiers résultats faisaient apparaître que le Parti libéral progressiste (PLP) de Pindling avait remporté 29 sièges, soit plus que la majorité nécessaire à la réélection de son chef, un avocat de 57 ans, pour un nouveau mandat de cinq ans.

Le principal parti d'opposition, le Mouvement national libre (FNM), opposition de centre-droite, s'est assuré 13 des 49 sièges du parlement.



Le premier ministre Lynden Pindling.

PHOTO AP

Deux sièges ont été remportés par des candidats indépendants, deux anciens ministres du PFP limogés en 1984 après avoir accusé Pindling de ne rien faire pour lutter contre la corruption gouvernementale dans cet archipel de 700 îles indépendant de la Grande-Bretagne depuis 1973.

Restent à dépouiller les bulle-

tins concernant cinq sièges. Les analystes politiques pensent que le PLP devrait en gagner au moins la moitié, remportant ainsi une majorité légèrement plus serrée que lors des dernières élections.

Le FNM n'a pas pour autant reconnu la défaite. Plusieurs dirigeants du parti ont déclaré qu'ils pourraient contester les

résultats en justice, faisant état d'irrégularités électorales.

Deux bureaux de vote ont dû fermer en raison d'une pénurie de bulletins. Les opérations de vote devaient y reprendre dans la journée d'hier. Les autorités ont gelé le décompte concernant deux sièges sénatoriaux, jusqu'à ce que le problème soit résolu.

La campagne électorale, qui a duré un mois, a été dominée par des accusations de trafic de drogue et de corruption. Une commission royale avait conclu en 1984 que l'argent de la drogue circulait à tous les niveaux de la société, et que même des ministres du cabinet Pindling en avaient bénéficié.

Bien que cette commission ait lavé Pindling lui-même de tout soupçon, l'opposition l'a accusé d'avoir accepté des pots-de-vin offerts par des trafiquants qui y font transiter cocaïne et marijuana à destination des Etats-Unis.

DÉPÊCHES

ÉTATS-UNIS

Veto de Reagan

■ Le président Reagan a opposé hier son veto à un projet de loi obligeant les stations de radio et de télévision à présenter des opinions contradictoires lors d'émissions sur les affaires publiques. M. Reagan a indiqué aux parlementaires que ce projet «est en opposition avec la liberté d'expression garantie par la Constitution». Le projet soutenu par les démocrates vise à transformer en loi un règlement en vigueur depuis 1949, combattu depuis par l'industrie de l'audiovisuel et que la Commission fédérale des Communications (FCC) envisage de supprimer.

URSS-USA

Deux essais nucléaires

■ L'URSS et les USA ont cherché de leur côté procédé hier à des essais nucléaires souterrains. L'essai soviétique, le 71ème depuis février, a été mené dans la région de Semipalatinsk au Kazakhstan (Asie centrale). L'essai américain, le deuxième en trois jours, a eu lieu sur le polygone de tir du Nevada, à une profondeur de 350 mètres.

NICARAGUA

Abattu par les contras

■ Un hélicoptère de fabrication soviétique Mi-25, appartenant à l'armée de l'air du Nicaragua, a été abattu vendredi dans le nord du pays, tuant les trois hommes d'équipage et obligeant les autorités sandinistes à admettre pour la première fois qu'elles possèdent ce type d'appareil. Selon Mana-

gua, l'appareil a été abattu par les contras dans le secteur de Cano Negro, situé à 170 km au nord de la capitale. En mai, les contras avaient abattu deux hélicoptères des forces aériennes nicaraguayennes, un Mi-8 et un Mi-17.

PHILIPPINES

Attentat meurtrier

■ Des militants communistes présumés ont lancé deux grenades, hier, dans un commissariat de police de Cebu (centre des Philippines), tuant un civil et faisant 12 blessés. Les grenades ont été lancées alors que se tenait une réunion sur la lutte contre la guérilla dans la ville.

PANAMA

État d'urgence prolongé

■ Le gouvernement du Panama a ordonné la prolongation indéfinie de l'état d'urgence proclamé il y a dix jours, affirmant qu'elle était rendue nécessaire par des «appels systématiques à la sédition». L'état d'urgence avait été imposé au cours d'une vague de protestations politiques.

HAÏTI

Contre la grève générale

■ Plusieurs partis politiques haïtiens se sont prononcés contre le mot d'ordre de grève générale lancé mardi dernier par la Centrale autonome des travailleurs haïtiens. Grégoire Eugène, président du Parti social-chrétien, a déclaré: «On ne peut résoudre en quelques mois les problèmes de 29 années de dictature». Des élections sont prévues en Haïti en juillet et novembre.

L'Iran menace les cibles US dans le golfe Persique

AP, AFP, Reuter
MANAMA, Bahreïn

Le premier ministre iranien, Hosseyn Moussavi, a menacé hier de «coups écrasants» les cibles américaines dans le golfe Persique, peu après une attaque lancée par des avions irakiens contre un pétrolier en route vers l'Iran.

Ce raid aérien était le premier effectué par l'Irak depuis l'attaque «accidentelle», il y a 33 jours, par un avion irakien de la frégate américaine *Stark*.

Selon Bagdad, des chasseurs irakiens ont attaqué un pétrolier battant pavillon libérien qui longeait les côtes iraniennes, puis une nouvelle vague d'avions a bombardé le quai de chargement du terminal iranien de l'île de Kharg, à 220 km de l'Irak. (On a

appris par ailleurs qu'un pétrolier libérien de 273 408 tonnes, le *Stena*, avait été endommagé après avoir heurté une mine, vendredi soir, à une trentaine de milles de la côte, alors qu'il venait d'embarquer du brut koweïtien.)

Ces deux attaques seront très probablement suivies de représailles iraniennes, estime-t-on dans le Golfe, où la flotte américaine s'apprête à recevoir en renfort trois nouveaux bâtiments de guerre, sans compter un projet du Pentagone d'y envoyer également un cuirassé.

L'Iran a réagi aussitôt en déclarant que «l'insécurité dans le Golfe sera aggravée» et en accusant le Koweït d'avoir aidé l'Irak à réussir le raid contre le pétrolier battant pavillon libérien. Moussavi a souligné que ce raid était destiné «à ouvrir la voie à la présence américaine dans la région».

Visite de Waldheim: le Vatican s'attriste des réactions juives

Reuter, AFP
CITÉ DU VATICAN

Le Vatican est surpris et attristé que la décision papale d'accorder une audience au président autrichien Kurt Waldheim ait soulevé des doutes sur le respect qu'éprouve Jean-Paul II pour les Juifs, déclare hier un communiqué du Saint-Siège.

Le Vatican insiste également

sur le fait que l'audience a été demandée par Waldheim et doit être considérée dans le contexte des relations diplomatiques normales entre le Vatican et l'Autriche.

L'audience du 25 juin, qui a induit une partie de l'opinion internationale, et notamment des organisations juives, sera le premier voyage officiel à l'étranger de Waldheim depuis son élection l'an dernier.

La Syrie intervient pour faire libérer Glass

AFP, AP, Reuter
BEYROUTH

Le président syrien Hafez al-Assad a donné ses directives au commandement syrien au Liban afin qu'il «intensifie ses efforts» pour que le journaliste américain Charles Glass et le fils du ministre libanais de la Défense Ali Osseirane soient «libérés», a indiqué hier Adol Osseirane, ministre libanais de la Défense.

M. Adel Osseirane (chiite) a affirmé avoir obtenu cette assurance du vice-président syrien, Abdel Halim Khaddam, qui lui a fait part de «la détermination du président Assad pour que Ali Osseirane, son chauffeur et son compagnon le journaliste soient libérés». «M. Assad a donné des directives en ce sens au commandement syrien au Liban», a ajouté le ministre de la Défense.

Le journaliste américain, le fils du ministre de la Défense et le chauffeur de ce dernier, ont été enlevés mercredi à l'entrée sud de Beyrouth, dans un secteur contrôlé par l'armée syrienne. Leur rapt n'a toujours pas été revendiqué.

Les services américains de renseignement (CIA) avaient reçu une information concernant l'enlèvement «d'un Américain travaillant avec le ministère libanais de la Défense» plus de 24 heures avant la disparition du journaliste Charles Glass, selon des sources gouvernementales citées par le Washington Post d'hier. Toutefois, d'après le journal, la CIA ignorait au moment des faits que Glass se trouvait au Liban dans la famille du ministre libanais de la Défense.

Par ailleurs, trois personnes ont été tuées et quinze autres blessées dans la banlieue sud de Beyrouth lors de violents accrochages qui ont opposé jusqu'à l'aube hier des miliciens du mouvement chiite Amal au clan chiite des Mokdad, a indiqué la police. Les soldats syriens ont été mis en état d'alerte maximale, mais ils n'ont pas pénétré dans la banlieue sud dont ils ne contrôlent que les accès. Des hommes en armes restaient postés au coin des rues hier matin dans le quartier de Roueiss, ont indiqué des témoins.

D'autre part, l'Organisation des Opprimés sur Terre a annoncé l'exécution du chef de la communauté juive du Liban, Elie Srour, dont elle avait une première fois annoncé l'exécution le 30 décembre 1986. Elie Srour, 43 ans, avait été kidnappé en mars 1985 à Beyrouth-ouest, à majorité musulmane.

T Ê T E S D ' A F F I C H E

Guy Pinard

AU GÉNÉRIQUE



Angèle Arseneault et Benoît Marleau, les animateurs du Radio-Café Provigo, accueillent **Edith Butler**, **Michel Louvain**, **Patrick Normand** et **Michèle Richard** au cours d'une émission spéciale qui marquera le lancement de la caravane estivale de demain, à midi, au complexe Desjardins.

La galerie d'art Arcadis procédera au vernissage de lithographies de peintres européens demain, à 14h, à l'hôtel Château Champlain. Une somme de \$10 sera retenue sur chaque oeuvre vendue au profit de la SPCA.

Le complexe Desjardins pré-

sentera, du 22 juin au 27 juillet, une exposition d'une trentaine d'instruments de percussion qui sont la propriété de **Michel Dupire**, dans le cadre du Festival de jazz de Montréal.

Le maire **Jean Doré** présidera à la cérémonie de la première pelletée de terre du jardin japonais, en présence de **Tsukasa Abe**, consul général du Japon à Montréal, et de **Selichi Kataoka**, membre du parlement japonais mardi prochain, à 11h, au jardin botanique de Montréal.

Jacki Dallaire, directeur général des Presses de l'UQAM, présidera au lancement du rapport d'étude intitulé *La jeunesse québécoise et le phénomène des sans-abri* mardi, à 11h, à la Old Brewery Mission. Parmi les auteurs de cette oeuvre collective,

on retrouve notamment **Yves Lamoragne**, directeur du centre de recherche de l'hôpital Louis-H. LaFontaine.

Jacques Beaudoin, directeur général de la Sûreté du Québec, et **Guy Bernier**, président du conseil d'administration de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, divulgueront les détails d'un projet conjoint lors d'une conférence de presse mardi, à 11h30, au 40^e étage de la tour Sud du complexe Desjardins.

Bruno Riverin effectuera sa première sortie publique depuis sa nomination à la présidence de la Bourse de Montréal, à l'occasion du dîner mensuel de l'Association des gens d'affaires de l'Ouest de l'île de Montréal mardi, à 18h30, au restaurant Les trois arches. Pour renseignements: **Linda Bissonnette**, au 620-7387.

Jules Dumouchel, propriétaire du restaurant Rustik, présentera un dîner-spectacle mettant en vedette le chanteur **Michel Louvain** mardi, à 19h. Pour informations: 692-8126.

Arnold Newman, photographe de renommée internationale, prononcera une conférence sur le portraitisme environnemental dans le cadre des Ateliers photographiques à Montréal mardi, à 19h, au 855, rue Sherbrooke ouest. Pour renseignements: 866-6588.

Le groupe **Nuance** sera en vedette à la terrasse Serre de LaSalle mardi, à 20h, dans le cadre des festivités organisées pour souligner le 75^e anniversaire d'incorporation de LaSalle. Pour informations: 367-1000, poste 367.

La galerie du centre de la Société culturelle de Saint-Lambert procédera au vernissage d'une exposition de photos du photo-club Aremac Inc. mardi, à 20h. On pourra notamment voir les photos des gagnants d'une médaille d'or, **Yves Papillon** dans la catégorie noir et blanc, et **Jacques Paquet** dans la catégorie diapositives. L'exposi-

tion se poursuivra jusqu'au 12 juillet. Pour renseignements: 672-4772.

Delbert Deschambault, maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, **Pierre Lorrain**, président de l'Assemblée nationale du Québec, et **André Bissonnette**, député fédéral de Saint-Jean, assisteront mardi à la cérémonie de la levée de la première pelletée de terre de l'hôtel Roussillon à Saint-Jean. C'est un projet du promoteur **Réal Lorrain**.

La galerie de Chine propose, du 23 juin au 7 juillet, une exposition de peinture et de calligraphie chinoises contemporaines, au complexe Guy-Favreau. Pour renseignements: 878-2116.

André Voyer, de Saint-Eustache Nissan, a été élu pour un deuxième mandat à la vice-présidence de l'Association canadienne des concessionnaires d'automobiles japonaises. Les directeurs élus pour la région du Québec furent **Robert Dagenais**, **René Difruscia**, **Pierre Léveillé** et **Tom Samatas**.

Shirley Wood-Heesaker est à la recherche des femmes qui ont fait partie du corps féminin de l'Armée canadienne pendant la Deuxième guerre mondiale, en vue d'un week-end de retrouvailles, qui aura lieu à Toronto

les 25 et 26 septembre. Pour renseignements: (416) 781-2872.

Le confrère **Claude Picher**, de La Presse, préside le jury qui déterminera les gagnants du concours de l'Association des journalistes de la presse spécialisée. La date limite d'inscription a été fixée au 26 juin. Pour informations: **Guy Fortin**, au 487-2302.

Roger Plourde, président de la Société des graphistes du Québec Inc., rappelle aux graphistes qu'ils ont jusqu'au 17 juillet pour participer au concours

d'affiche inspiré par le mât du stade olympique. Pour informations, prière de communiquer avec **Monique Derome**, au 397-0537.

Le fort Lennox, à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Îlets, propose, jusqu'au 20 septembre, une exposition archéologique intitulée *Les trésors de fort Lennox*, ainsi qu'une exposition de meubles et d'articles divers relatant la vie du fort et de ses militaires vers 1830. Pour informations: 1-291-5700.

A mardi

MONTRÉALAIS DANS L'ACTUALITÉ EN...

1887 Les lieutenants-colonels **Stevenson** et **Bond** dirigeaient la spectaculaire revue militaire présentée sur le Champ de Mars, il y a un siècle. Par ailleurs, l'abbé **Marchal**, vicaire général, occupait le fauteuil d'honneur lors de la collation des grades de l'Université Laval, rue Notre-Dame, à Montréal.

1937 Il y a 50 ans, **Mar Olivier Maurault** remettait le diplôme de «membre protecteur du Congrès de la langue française au Canada» à la Compagnie de publication La Presse Limitée, représentée par son président, **Pamphile R. Du Tremblay**. Par ailleurs, six professeurs de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal devenaient titulaires, soit **Roméo Boucher**, **Edmond Dube**, **J.-Ulric Gariépy**, **Gaston Lapierre**, **Alberic Marin** et **J.-Roméo Pepin**. Enfin, **Maurice Chartrand** était nommé gérant de l'hôtel Berkeley.

1962 Le lanceur **Adrien Daviault** se préparait il y a 25 ans à aller rejoindre son frère **Raymond** avec les Mets de New York, de la Ligue nationale de baseball.

PERSONNALITÉ - MYSTÈRE

Gracieuseté de SEARS

■ Par souci d'honnêteté à l'égard des lecteurs qui seraient autrement victimes des ralentissements à la Société canadienne des postes, il a été exceptionnellement décidé de prolonger d'une semaine la «candidature» de notre personnalité-mystère. Le prochain tirage aura donc lieu vendredi prochain, à 11h, alors qu'on connaîtra les derniers finalistes et qu'on procédera au dernier tirage (avant les vacances d'été) d'un bon d'achats de \$100, gracieuseté des magasins Sears et de La Presse.

Nous répétons donc la photo-mystère de dimanche dernier, en rappelant qu'en accédant à la direction du ministère qu'on venait de lui confier, il devenait le premier Québécois à occuper ce poste. Si vous reconnaissez cette personne, vous pouvez le faire savoir en écrivant le plus rapidement possible à TÊTES D'AFFICHE, LA PRESSE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, Québec H2Y 1K9. Prière de joindre la date de parution à la réponse.



Montréalités

Un centre-ville à Rivière-des-Prairies

MARIANE FAUREAU



bientôt surgir en son sein une sorte de centre-ville excentrique.

En effet, le conseiller John Gardiner qui est partout à la fois et qui semble animé d'un zèle «de développement» peu commun, annonçait cette semaine un projet de quelque \$100 millions dans ce secteur.

Ce sont des promoteurs privés, «Les Entreprises Miron», qui construiront la Place Marc-

Aurèle Fortin. Et ce n'est pas une mince affaire: 120 commerces, 859 logements, 2486 espaces de stationnements (dont 2000 intérieurs). Le tout prendra place entre les avenues Maurice-Duplessis et André-Arnoux.

La majeure partie des habitations seront destinées aux personnes âgées. De plus, elles seront reliées directement au centre commercial qui sera doté d'une cour intérieure aménagée, permettant la tenue d'activités de récréation et d'animation.

Les Entreprises Miron ont été retenues en octobre 1986, à l'indiqué le conseiller Gardiner, à la suite d'une soumission publique. Leur projet offrirait la meilleure intégration entre les diverses fonctions d'habitation, de commerce et d'habitation.

Le conseiller du quartier, M. Giovanni De Michele, assure pour sa part que ce projet était grandement attendu dans Rivière-

des-Prairies qui constitue l'un des plus importants chantiers de construction à l'heure actuelle au Québec.

UNE PLACE MARGUERITE-BOURGEOIS DANS LE VIEUX-MONTRÉAL

■ En préparation depuis l'été dernier, la Place Marguerite-Bourgeoys finira bientôt par voir le jour.

Il s'agit d'un parc qu'on veut aménager devant l'édifice du service d'Urbanisme, au 85 de la rue Notre-Dame (juste voisin du Palais de Justice et de l'Allée des Huissiers).

Ce grand parterre où des fonctionnaires vont parfois prendre le frais, serait désormais doté d'une fontaine, d'allées dallées de granit, de bancs, d'arbres.

Et surtout, on y installerait un monument représentant Marguerite-Bourgeoys, première institutrice de Nouvelle-France et

fondatrice de la congrégation Notre-Dame. Cette statue surmonterait la fontaine.

Or, à la suite d'un concours, c'est le sculpteur Jules Lasalle, de la rue Mentana, qui réalisera cette sculpture. Il s'agit d'un groupe animé de trois personnages, en bronze, où l'on voit une jeune Marguerite Bourgeoys avec des enfants. Le tout dans un ensemble de masses granitiques.

Les Dames de la Congrégation ont contribué pour \$30 000 à la réalisation de la place. Ce qui a permis à la Ville de mettre jusqu'à \$56 000 pour défrayer le sculpteur. Le contrat doit être signé sous peu. Des cet été, M. Lasalle se mettra au travail et le monument devrait être terminé le printemps prochain.

Le coût total de l'aménagement de la place est évalué à \$220 000.

Ce qui va changer à Montréal

Convoquée pour 20 heures, jeudi soir, la commission parlementaire chargée d'étudier les amendements à la charte de Montréal n'a terminé ses travaux qu'à 2h30 la nuit suivante.

Malgré l'heure avancée, le maire Jean Doré accompagné de Michael Faïnat et de fonctionnaires, semblait encore dispos. Les députés qui ont l'habitude de ces marathons, avaient encore l'esprit alerte.

Mais les «intervenants» de Montréal, Claude Dupras et Michel Morin, du Parti civique, Gilles Vinet et Daniel Pimparé du Regroupement des propriétaires des rues LePailleur et Saint-Just, ont moins apprécié. Les deux ou trois spectateurs présents au début de la séance, n'ont pas tenu le coup.

Quant à l'unique journaliste présente, l'auteur de ces lignes, elle se posait bien des questions. Ainsi, pourquoi une telle séance qui concerne des milliers de Montréalais se tient-elle si loin d'eux, à une heure aussi tardive, à la toute fin d'une session parlementaire?

Voici un inventaire partiel de changements qui concernent les contribuables:

- les conseillers pourront s'absenter sans pénalité (\$60 par séance) du conseil municipal pour cause d'accouchement ou pour remplir un devoir de leur charge;
- les commissions permanentes de même que les conseillers associés aux membres de l'exécutif sont désormais reconnus, mais la loi n'autorise pas à les rétribuer en sus pour ces fonctions;
- le président du conseil reçoit une rémunération additionnelle de \$10 000 plutôt que de \$3 000;
- le propriétaire d'un système d'alarme qui se déclenche inutilement plus de deux fois par an peut être soumis à une amende. (Il y aurait 50 000 déclenchements inutiles d'alarmes à Montréal, a indiqué le maire Doré.);
- les propriétaires de terrains vagues devront y couper et ramasser les hautes herbes;
- le coût des conduites d'aqueduc, de l'éclairage et de la signalisation d'une rue seront désormais au compte des propriétaires riverains;
- le coût des travaux d'emballissement d'une rue pourront être imposés aux propriétaires qui en bénéficient;
- le secrétaire général est autorisé à faire des virements de crédits à l'intérieur des fonctions du budget;
- le conseil peut favoriser les organismes sans but lucratif, les coopératives d'habitation et les familles à faibles revenus dans l'octroi des subventions aux bâtiments résidentiels;
- il pourra s'assurer que les loyers des logements subventionnés ne seront pas augmentés autrement qu'en proportion des coûts assumés par les bénéficiaires. (Rien n'indique toutefois que l'évaluation foncière en tiendra compte, et que le pouvoir d'emprunt du propriétaire n'en sera pas réduit.);
- rien n'assure que la taxe d'eau des locataires ne sera pas réimposée;
- la Ville expropriera des immeubles pour les céder au Port de Montréal, en vue de la réalisation de son plan d'expansion;
- le remorquage par la Ville d'un véhicule en stationnement illégal pourra entraîner des amendes dépassant \$50.

Maquette du monument à Marguerite-Bourgeoys, oeuvre qui surmontera la fontaine, dans la nouvelle place qu'on aménagera, rue Notre-Dame.

PHOTO MICHEL GRAVEL, LA PRESSE





Le marché Bonsecours dans les années 1950, sans son dôme.



GUY PINARD

Lorsque la Ville de Montréal recycla le marché Bonsecours en édifice municipal au milieu des années 60, sa décision constituait en somme un juste retour des choses pour ce noble bâtiment de la rue Saint-Paul, le premier immeuble majestueux qu'apercevaient les voyageurs lorsqu'ils entraient dans le port de Montréal, au milieu du siècle dernier.

En effet, cet édifice tout en longueur coince entre les rues Saint-Paul et des Commissaires (aujourd'hui rue de la Commune) eut dès le départ une vocation d'édifice administratif municipal et servit même d'hôtel de ville de 1852 à 1873.

Endommagé en maintes occasions par des inondations (une plaie annuelle pendant des décennies!) et pas moins de quatre incendies importants, le marché Bonsecours nous est malgré tout parvenu dans un état relativement sain, grandement amélioré par la restauration de 1964.

L'œuvre de William Footner, architecte moins connu que les Ostell, Perault et compagnie, fait aujourd'hui partie du patrimoine montréalais qu'il faut à tout prix conserver à cause de la place qu'il occupe dans l'histoire et dans la trame architecturale de l'arrondissement du Vieux-Montréal.

L'emplacement

Avant qu'on y érige le marché Bonsecours, l'emplacement fut occupé par des immeubles tout aussi importants, plus particulièrement la partie est du terrain rectangulaire délimité par les rues Saint-Paul, du Marché, de la Commune et Bonsecours (la rue s'appelait jadis Saint-Victor, au sud de la rue Saint-Paul).

Situé à l'ombre de la chapelle Notre-Dame-de-Bonsecours, le terrain (jusqu'en 1817, il était réduit du tiers dans sa partie ouest par les fortifications) fut d'abord occupé par différents logis. Le remembrement fut réalisé de 1701 à 1728 par Charles Le Moyne, premier baron de Longueuil. Vers 1730, Paul-Joseph Le Moyne, chevalier de Longueuil, hérita de la propriété de 160 pieds sur 38, avec un corps de logis en pierre à deux paliers de 119 pieds sur 30. L'acte notarié ne précisait pas qu'il y avait en outre un « corps de logis en bois de colombage anciennement bâti », ce qu'on découvrit dans les documents pertinents à l'acquisition de la propriété par Claude-Michel Bégon, en 1737.

Douze ans plus tard, avant de rentrer en France, la veuve Bégon loua la propriété au représentant de l'intendant François Bigot. Ce dernier obtint de Mme Bégon l'autorisation de remplacer le bâtiment en bois par un bâtiment en pierre, auquel il donna le nom d'*Intendance*. Bigot habita la maison de l'autonne de 1749 à la conquête, en 1760.

Entrée de John Molson

La propriété fut alors vendue au seigneur Joseph Fleury-Deschambault (22 juin 1764), puis à Sir John Johnson (5 mai 1796), et enfin à John Molson, fondateur de la brasserie Molson (14 décembre 1815).

Dès qu'il acquit la propriété, Molson décida de faire démolir tous les immeubles afin d'y construire un luxueux

Atteint plusieurs fois tant par les flammes que par l'eau, le marché Bonsecours demeure encore un des points de mire du Vieux-Montréal.

Le marché Bonsecours



Le marché Bonsecours, rue Saint-Paul, en 1921.

hôtel auquel il donna le nom de Mansion House. Érigé en pierre de taille au coût de \$150 000, cet hôtel était considéré comme le plus beau, le plus richement meublé et le mieux situé de Montréal. Du côté du fleuve, il était notamment doté d'une terrasse de 144 pieds de longueur qui offrait un panorama remarquable sur le fleuve, l'île Sainte-Hélène et la rive sud.

Incendie en 1821, l'hôtel fut reconstruit trois ans plus tard et connu sous le nom de Masonic Hall, puis d'hôtel British American, lui aussi incendié par le feu en 1833. C'en fut assez pour Molson; lorsque son héritier, John Molson fils, vendit l'emplacement à la Ville de Montréal, le 18 janvier 1844, le terrain était couvert de ruines.

Séparé en deux par une courtine des fortifications de Montréal, le terrain fut libre, dans sa partie ouest, jusqu'en 1825, année où on y érigea le premier immeuble à porter le nom de théâtre Royal (le deuxième fut construit rue Côté, et démoli en 1925). L'existence de cet édifice fut cependant de courte durée: ouvert le 21 décembre 1825, le théâtre ferma définitivement ses guichets le 8 août 1844, un mois à peine avant le début de la construction du marché Bonsecours.

Pour réaliser le remembrement de la surface requise pour le marché Bonsecours, l'administration municipale acquit les propriétés des personnes suivantes au coût global de £22 000: succession Guy, A.W. Busby, François Trudeau, Angélique Trudeau, Hippolyte Laramée, William Walker, dame Selby, Pillelt, Gaucher et Barthelett, Thomas A. Stayner, succession Birss et George Busby.

Construction du «nouveau marché»

Vers 1842, l'urgence de doter la municipalité d'un « hôtel de ville » digne de ce nom se faisait de plus en plus pressante. Une fois le problème de l'emplacement réglé, il fallut voir ce qu'on voulait comme bâtiment. Une majorité des édiles municipaux penchaient vers un concept cher aux Américains, soit la

construction d'un bâtiment multifonctionnel qui réunirait sous son toit différents services municipaux, en plus d'accueillir sur son périmètre les états d'un marché public. Au début, on l'appela *nouveau marché* pour le distinguer du marché Sainte-Anne qui abritait alors le Parlement canadien.

La décision de construire le *nouveau marché* fut prise par le conseil municipal le 27 septembre 1843. L'administration décida de procéder par concours avec un premier prix de £50 (environ \$150), et choisit le projet de William Footner, de préférence à ceux de M. Albrerton, de Kingston, de William Thomas, de Toronto, de John Ostell, de Montréal, et du cabinet montréalais de Cane, Macfarlane et Browne. Cette décision provoqua quelques critiques à cause de l'aspect grandiose du bâtiment.

Le premier contrat fut accordé à Hector Munro et Alexander Kinlock le 8 mai 1844 pour les fondations et la maçonnerie, et les travaux débutèrent quatre mois plus tard. Les autres contrats majeurs furent accordés à John et Michael Kelly, pour la menuiserie, le fenêtrage et la peinture le 27 août 1844, et à William Parkyn, le 14 juillet 1845 et le 27 février 1846, pour la fourniture de colonnes de style dorique et ionique, de chapiteaux et d'ornements en métal, tous coulés à Londres. L'autorisation de construire le dôme ne fut cependant accordée que le 10 octobre 1845, et l'architecte George Browne fut responsable de sa conception. Les travaux furent supervisés par Toussaint Trudeau.

L'architecture extérieure

L'édifice n'était pas encore terminé lorsqu'on procéda à son inauguration le 4 janvier 1847, et l'aménagement de l'intérieur se poursuivit jusqu'en 1851. La note finale s'éleva à £70 000 (\$200 000, une somme jugée démesurée à l'époque).

Cet édifice néo-classique anglais d'inspiration grecque comporte un corps central remarquable par son porche à six colonnes doriques surmontées d'un fronton triangulaire et d'un ma-

gnifique dôme ionique supportée par un tambour formé de pilastres ioniques. Ce dôme a longtemps servi d'observatoire et d'attraction touristique. Deux pavillons à portique classique s'encastrent dans les ailes aux deux extrémités de l'édifice. À mi-chemin entre le corps central et chacun de ces pavillons se trouve un avant-corps, de part et d'autre du bâtiment.

À cause de la dénivellation du terrain entre les rues Saint-Paul et de la Commune, l'édifice possède deux paliers (rez-de-chaussée et étage) en façade, et trois (sous-sol, rez-de-chaussée et étage) du côté du fleuve.

L'édifice fut construit en pierre de taille à l'exception du sous-sol construit en pierre brute. Les murs de pierre portants supportent la charpente en bois.

Seuls l'encadrement des fenêtres rectangulaires à petits carreaux et les bandeaux qui démarquent les étages donnent un peu de relief aux faces de l'édifice. Il est à noter que les fenêtres du sous-sol, rue de la Commune, sont cintrées.

Le toit à pente légère est recouvert d'étain et se termine par une corniche à moulure simple, maintes fois interrompue par les frontons. Les nombreuses cheminées qui perçaient jadis le toit ont toutes disparu.

Construit en retrait de la ligne de construction, le marché Bonsecours mesure 535 pieds de longueur. Le corps central mesure 84 pieds de largeur, soit 10 de plus que les ailes. Sans le dôme qui se trouve à une hauteur de 130 pieds au-dessus de la rue de la Commune, la hauteur est de 45 pieds, rue Saint-Paul, et de 65 pieds, rue de la Commune.

L'intérieur du bâtiment

Comme nous l'avons vu précédemment, la construction n'était pas terminée au moment de l'inauguration; seul le rez-de-chaussée avait été aménagé afin d'assurer des emplacements aux agriculteurs dès le printemps suivant. Le palier comprenait notamment les 68 étals de bouchers séparés par un large corridor et la pesée publique. Chaque étal simple coûtait £20 par année. De nombreuses boutiques s'y installèrent vers l'extérieur, et le périmètre du marché comprenait de nombreuses stalles pour produits frais. Enfin, à l'extrémité est se trouvait le marché aux poissons qui disparut en 1859.

L'aménagement intérieur reprit en 1848 avec l'adjudication à Ignace Resther, entrepreneur, du contrat de la construction du magnifique escalier du corps central.

L'architecte George Browne s'attacha ensuite à l'aménagement de l'étage, en commençant par la salle du conseil et les bureaux de l'administration dans la partie ouest de l'étage. Le conseil municipal siégea au marché Bonsecours une première fois le 24 janvier 1852, et y tint sa dernière séance le 25 février 1878, avant de déménager rue Notre-Dame.

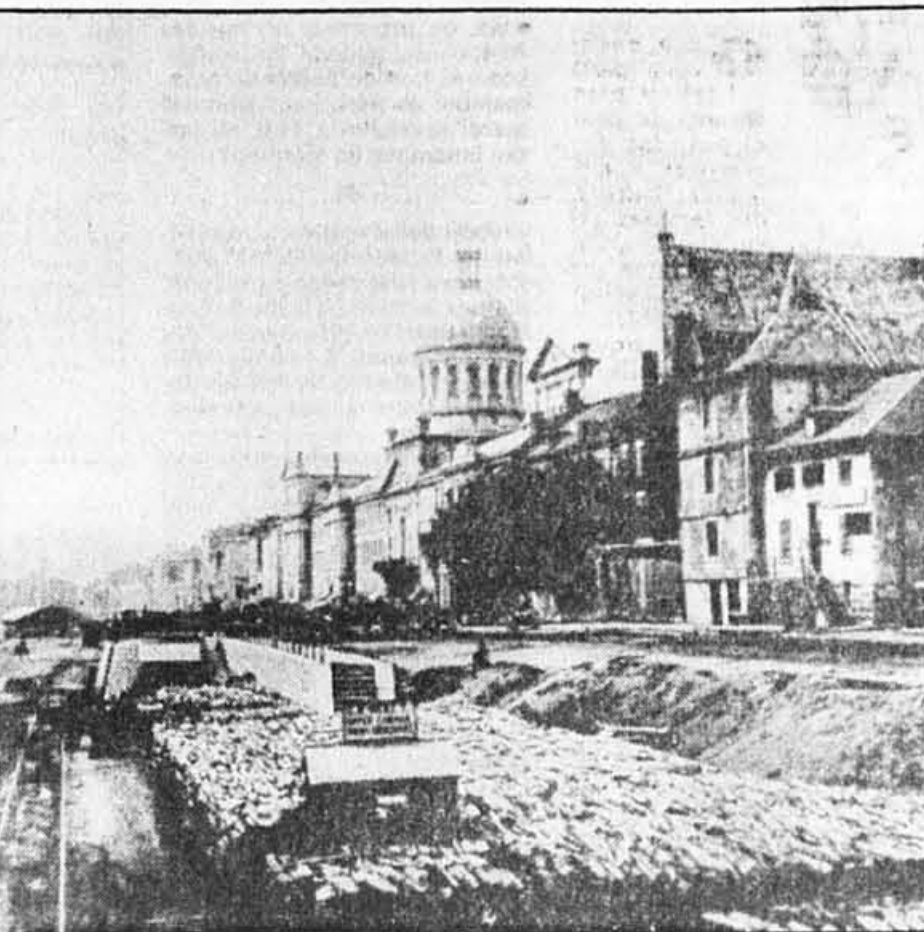
Durant ces travaux survint l'incendie du marché Sainte-Anne, qui força le Parlement canadien à se trouver rapidement un local temporaire. Le Parlement s'installa au marché Bonsecours le 25 avril 1849 et resta jusqu'à la prorogation des travaux du gouvernement John A. Macdonald, le 30 mai.

Terminée en août 1851, la partie est comprenait une salle de concerts de 160 pieds sur 46 sur 20 de hauteur, d'une capacité de 3 000 personnes, une salle plus petite pour assemblées publiques, et deux autres pièces de 67 pieds sur 37. Louée pour la première fois le 8 mars 1852, la salle ne servit que pendant une décennie car le concert d'adieu eut lieu le 26 mars 1863.

L'étage servit de théâtre à plusieurs événements au cours de son histoire, en

58 RENDEZ VOUS 92

1992
350^e ANNIVERSAIRE DE LA
FONDATION DE MONTRÉAL



L'arrière du marché Bonsecours, vers 1900.

PHOTO VILLE DE MONTRÉAL

sus des nombreux concerts et conférences présentés dans la salle. On peut mentionner la présentation, en 1850, de la première exposition publique de l'histoire du Canada; elle permit de choisir les produits canadiens qui représenteront le Canada à l'exposition internationale de Londres, en 1851. Sur le plan religieux, on ne pourrait passer sous silence la célébration du jubilé sacerdotal de Mgr Ignace Bourget, en 1872, avec la participation de plus de 800 personnalités de marque de Montréal. Et jusqu'en 1910, le marché Bonsecours abrita une école militaire et le régiment des Fusiliers Mont-Royal.

Feu et désolation

On pourrait croire que ce terrain est victime d'un mauvais sort puisque, comme le Mansion House et l'hôtel British American, le marché Bonsecours fut lourdement endommagé par le feu en plusieurs occasions.

Un premier incendie survint le 25 février 1891, 15 ans jour pour jour après la dernière réunion du conseil municipal. Puis le 9 janvier 1948, le feu consuma le dôme et endommagea lourdement l'escalier principal. L'édifice fut rénové, mais le dôme ne fut pas reconstruit immédiatement. Le 1er février 1954, les flammes causèrent de nouveaux ravages au marché Bonsecours, et encore une fois il fallut effectuer des travaux majeurs.

L'édifice perdit sa vocation de marché public le 1er juin 1964, et la Ville investit \$3 millions dans une restauration complète de l'édifice, y compris la reconstruction du dôme. Le 21 mai 1965, on procéda à l'inauguration de l'édifice municipal.

Un quatrième incendie majeur survint le 30 juillet 1976, deux jours avant la fin des Jeux olympiques de Montréal, imputée à une fusée de détresse lancée par un navire en dérive, victime d'une panne de moteur dans le port. Les pompiers parvinrent à limiter les dégâts au dôme. Deux ans plus tard, un nouveau dôme vint couronner l'édifice.

La pierre angulaire

Un mot en terminant de la pierre angulaire. Posée le 8 août 1845 par le maire James Ferrier en présence du gouverneur général des Canadas, Charles Theodore Metcalfe, à l'angle nord-est de l'édifice, la pierre renferme une boîte de fer dans laquelle furent déposés une bouteille en verre avec bouchon de même matière, une inscription de l'événement, des exemples de la monnaie légale, 12 journaux de la province (six dans chaque langue), un livre avec mappemonde et une description de l'incendie majeur... de Québec!

SOURCES: Parcs Canada, Inventaires des bâtiments historiques du Canada: documents divers — Ville de Montréal: *Édifice Bonsecours, reconstruction du dôme*, et documents divers — Communauté urbaine de Montréal, Service de la planification du territoire: documents divers — Ministère des Affaires culturelles du Québec: documents divers.

REPÈRES



Nom: marché Bonsecours.
Adresse: 300, rue Saint-Paul est.
Métro: station Champ-de-Mars, direction du Vieux-Montréal, puis vers l'est rue Saint-Paul.



L'enlèvement du dôme détruit par les flammes, en 1976.

PHOTOTHÈQUE La Presse

La moitié du monde

Levons le voile sur la violence sexuelle en milieu conjugal

HUGUETTE ROBERGE



On a beaucoup parlé - il fallait bien occulter la peur et prendre des mesures - des femmes battues, des femmes assassinées par leur conjoint. On estime qu'une Canadienne sur sept, ce chiffre serait conservateur, est victime de violence physique ou psychologique. Mais sur la violence sexuelle infligée aux femmes par leur compagnon de vie, silence. Les données manquaient. On les a maintenant.

Il ressort d'une étude récente intitulée *La sexualité blessée*, réalisée par le Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence, que 83 p. cent des femmes violentées au Québec par leur partenaire subissent aussi des sévices sexuels de la part de celui-ci.

L'étude se fonde sur les témoignages de 264 femmes ayant trouvé refuge pour « cause de violence conjugale » dans 38 des 44 maisons d'hébergement. Ces témoignages, recueillis de façon systématique, permet à l'étude de situer certains facteurs sociaux qui contribuent à maintenir le silence autour de cette violence ou à la légitimer.

Dans les maisons d'hébergement, on a en effet observé à quel point le silence autour de la violence sexuelle en milieu conjugal pèse lourd sur celles qui en sont victimes et les amè-

ne à s'autocensurer ou à porter seules le fardeau d'une sexualité blessée, humiliée, niée.

Les principaux constats de l'étude:

■ La violence sexuelle, qui va du harcèlement à l'intimidation, à la manipulation, à la brutalité, au viol, fait partie de la réalité des femmes violentées par leur conjoint (219 femmes sur 264, soit 83 p. cent);

■ Les femmes violentées ont une sexualité chargée d'insatisfaction et de contrainte. 66,3 p. cent déclarent que les rapports sexuels avec le conjoint n'étaient jamais ou seulement parfois des moments de tendresse et de rapprochement, 65,1 p. cent attestent d'une sexualité chargée d'angoisse et d'inquiétude, les rapports intimes étaient douloureux et humiliants pour 61 p. cent des répondantes, tandis que 75,4 p. cent ont signalé que les rapports sexuels avec le conjoint constituaient une façon d'avoir la paix. Enfin, 83,7 p. cent ont rapporté que durant la dernière année de vie commune, les rapports sexuels leur étaient imposés par le conjoint violent.

Les femmes violentées sexuellement par leur conjoint font état d'exigences et d'actes portant atteinte à leur intégrité sexuelle (insultes, injures, humiliations, sodomisation forcée, pénétration de force avec un objet, brutalité durant un rapport sexuel, pressions, menaces, ligotement de force, viol, soumission forcée aux fantasmes sexuels de l'autre).

■ La sexualité du conjoint est attisée par la violence. Trois répondantes sur quatre (75,7 p. cent) ont indiqué que leur conjoint manifestait le désir de rap-

LA SEXUALITÉ BLESSÉE



Étude sur la violence sexuelle en milieu conjugal

port sexuel après les avoir battues ou injuriées. Dans ces mêmes conditions, plus de la moitié (53 p. cent) étaient prises de force, violées. Les raisons invoquées comme autant d'excuses par les conjoints violents: ils ont le droit de disposer de leur femme; ils ont bu; ils ont eu une enfance difficile; ils sont jaloux; ils ont été provoqués; ou c'est normal pour un vrai homme d'être violent.

Selon l'étude, la pornographie (utilisée par trois sur quatre des conjoints violents des répondantes, comme lieu d'apprentissage ou source d'inspiration) reprend et canalise le rapport dominé-dominant. Elle permet d'observer certains liens entre la consommation de pornographie et le comportement sexuel violent des conjoints ou partenaires des répondantes. Dans 45,5 p. cent des cas, le conjoint violent exi-

geait de sa femme qu'elle imite des situations représentées dans des revues, vidéos, films, spectacles de sexe.

Elles se sont tuées trop longtemps. Pourquoi? L'une des répondantes tente d'expliquer:

«... Parce que tous ne veulent pas écouter, ils préfèrent ne pas entendre, il faut se taire. On nous a dit que le silence est d'or. Ce qui se passe entre ton mari et toi, tu le gardes, tu te tais. J'ai tellement appris à me taire, comment oser parler maintenant?...»

On peut se procurer le texte intégral de l'étude *La sexualité blessée*, en communiquant avec le Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence: 306 A. Carré Saint-Louis, Montréal Québec H2X 1A5. Au téléphone: (514) 842-0607.

BLOC NOTES

BONNE FÊTE, LES PAPAS!

■ C'est aujourd'hui la fête des pères. En dépit de la tête de chronique plutôt tristounette de cette semaine (commandée par l'actualité), et de l'image déformée qu'elle risque de présenter des hommes, il faut bien se garder de généraliser. C'est le moment de reconnaître et de les saluer bien haut, ces pères valeureux, importants, efficaces, capables de tendresse et de parole, dont nous connaissons quelques spécimens, et pas seulement chez ceux qu'on appelle les «nouveaux pères». Bonne fête à tous les papas à qui le chapeau fait!

QUI PROFITE DE LA RELANCE?

■ La montée du taux de pauvreté engendré par la récession pendant la première moitié des années 80 semble avoir pris fin, si l'on en croit les données générales de Statistique Canada. En effet, il y avait en 1985, 263 000 Canadiens à faible revenu de moins qu'en 1984.

Mais - et c'est là que le bât blesse - certains groupes restent toujours aussi vulnérables à la pauvreté. Tellement vulnérables en réalité que la relance économique ne les atteint pratiquement pas.

Selon le Conseil national du bien-être social, le problème de la pauvreté chez les enfants demeure fort sérieux: plus d'un million de jeunes de moins de 16 ans, soit un enfant sur cinq au Canada, grandissaient en 1985 dans une famille à faible revenu.

Les familles monoparentales (dirigées très majoritairement par des femmes), les jeunes et les personnes âgées (des veuves pour la plupart) portent le stigmate de la pauvreté et se ressentent peu ou pas du tout de la baisse du taux de pauvreté. De 1984 à 1985, ce taux a régressé davantage chez les hommes qui risquaient déjà moins que les femmes d'être pauvres.

POUR DE VRAIES AMOURS...

■ Le titre complet est *Pour de vraies amours... prévenir la violence conjugale*. L'ouvrage signé Linda MacLeod, publié récemment par le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, se penche sur les progrès accomplis en matière d'hébergement pour les femmes battues, les programmes destinés aux enfants, les initiatives de l'appareil judiciaire, les programmes à l'intention des agresseurs et le rôle de soutien des collectivités.

On y trouve un profil canadien de la femme violentée et une mine de renseignements sur le quotidien que les femmes vivent derrière leurs rideaux. On peut obtenir (gratuitement) cet ouvrage de 191 pages en adressant sa demande au Bureau régional de l'Est du CCCSF, 800, boul. Dorchester ouest, pièce 1036, Montréal (Québec) H3B 1X9. Au téléphone: (514) 283-3123.

Québec dit oui avec conditions à Julac

■ Le gouvernement du Québec a annoncé au cours du week-end que des secours financiers de l'ordre de \$1,5 million seront consentis à la firme Julac, de Dolbeau, au Lac Saint-Jean, qui connaît d'énormes difficultés depuis 1985, suite à la perte d'une récolte des bleuets par un gel tardif et par la mévente des alcools à base de bleuet.

Cette firme, qui fabrique onze vins différents outre les produits alcoolisés à base de bleuets, est menacée de faillite depuis maintenant plus de deux ans.

En vertu d'une entente passée à Québec, l'Office de Planification et de Développement du Québec (OPDQ) contribuera une somme de \$1 million à cette exploitation, tandis que la SOQUIA, sous responsabilité du ministère de l'Agriculture, investira \$500 000.

Cette participation, que Québec a tenu à qualifier de «finale et sans appel», est aussi conditionnelle à une participation additionnelle d'Ottawa ou des hommes d'affaires de la région de l'ordre de \$205 000.

«L'intervention financière du gouvernement doit être considérée comme définitive, peu importe les résultats», ajoute le communiqué gouvernemental annonçant ce secours d'urgence à Julac.

Les sourds peuvent appeler

■ Les personnes sourdes bénéficient maintenant d'un nouveau service qui a été lancé récemment par Bell Canada.

Dorénavant, les malentendants qui possèdent un appareil de télécommunication pour personnes sourdes (ATS), composé d'un clavier avec écran, peuvent en effet se servir du téléphone de façon indépendante pour parler à des amis ou prendre un rendez-vous.

La personne sourde compose le 1-800-363-6511 et transmet son message au moyen de l'ATS à un téléphoniste du service relais Bell. L'employé lit le message sur son écran, établit la communication avec la personne demandée et transmet le message. Le téléphoniste, qui a reçu une formation spéciale, tape ensuite la réponse sur son terminal et la transmet sur l'écran de la personne sourde.

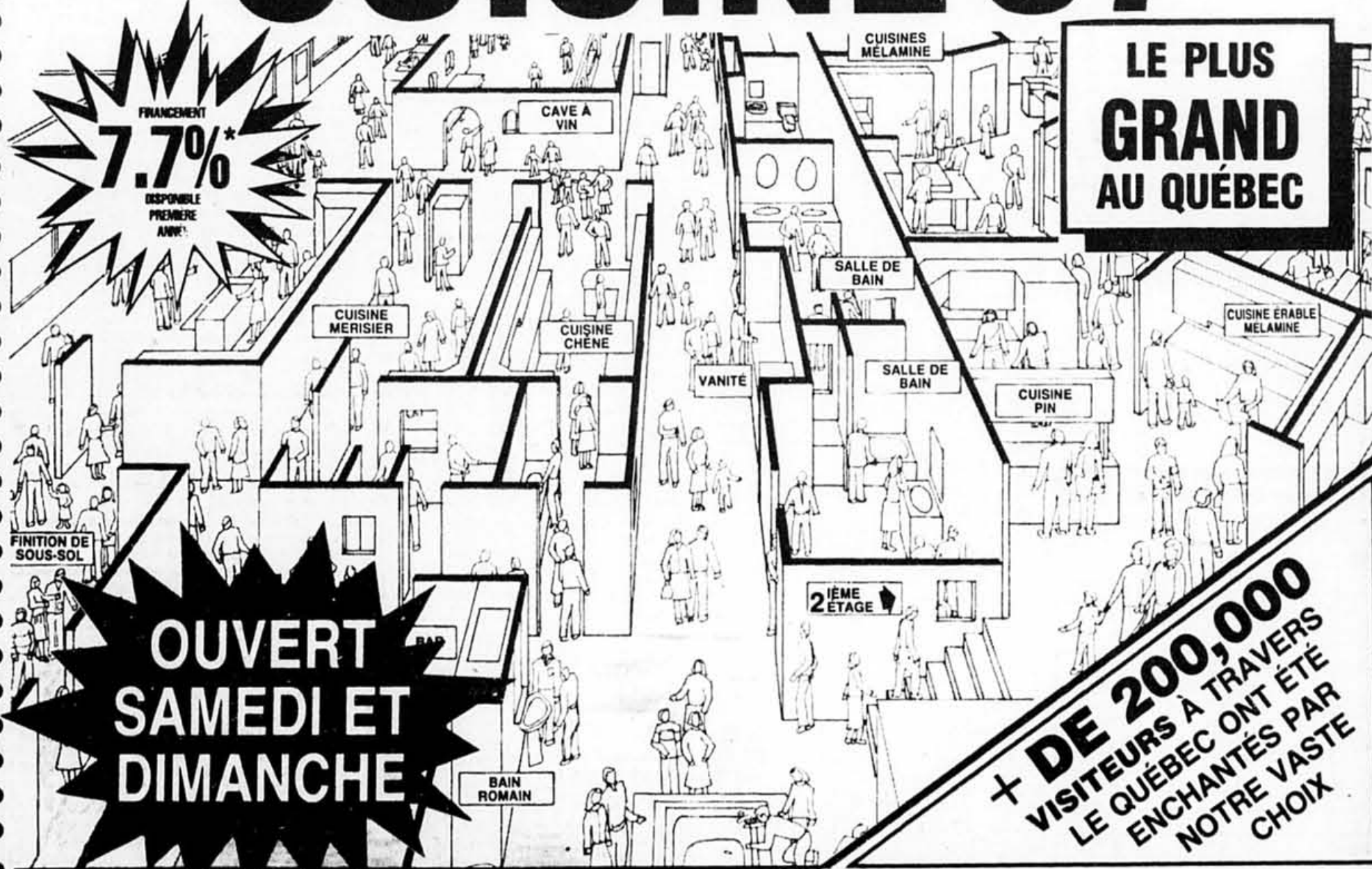
De la même façon, une personne entendante peut communiquer avec une personne sourde par la procédure inverse et en composant le numéro 1-800-363-6500.

On estime à 50 000 le nombre de personnes qui souffrent de surdité sérieuse au Québec.

NOUVEAU AMÉLIORER

VISITEZ NOTRE

SALON DE LA CUISINE 87



DISPONIBLE SUR PLACE

- Expert en aménagement de cuisine
- Planificateur
- Estimateur
- Spécialiste en gros travaux

Service de rénovation Métropolitain remboursera la différence entre le taux obtenu de votre banque ou caisse populaire et 7.7% durant un an. Applicable sur un prêt hypothécaire de 1er rang d'un terme de 1 an fermé, amortissement de 1 à 25 ans au choix. Remboursement applicable sur le montant de la vente. Effectif à partir du 1er mai 87.

PEINTURE ET NETTOYAGE

Nous offrons que la première qualité de peinture. Chaque surface de bois est d'abord sablée puis recouverte de 2 couches de peinture. C'est garanti pour une année. Pour rafraîchir la maison, nos experts lavent et sablent les planchers, nettoient les vitres, murs, meubles et tapis. Profitez-en!

MODELES DE CUISINE DISPONIBLES EN MÉLAMINE, CHÊNE, PIN, CHÊNE MÉLAMINE, MERISIER STRATIFIÉ, BRASS MÉLAMINE, ÉRABLE, CERISIER, CHÊNE LATTE, ÉRABLE MÉLAMINE, ETC. *SUR PLUSIEURS MODÈLES NOTRE PRIX RÉG. EST DE

20% à 40% PLUS BAS*

QUE LE PRIX INDiqué SUR LA LISTE DE PRIX SUGGÉRÉE DU MANUFACTURIER



SUR LE CÔTÉ OUEST DE L'EDIFICE ARROW CANADA VASTE STATIONNEMENT GRATUIT

HEURES D'OUVERTURE
Sam.
9 a.m. à 4 p.m.
Dim.
11 a.m. à 5 p.m.
Lun., mar., merc.
9 a.m. à 7 p.m.
Jeu., ven.
9 a.m. à 8 p.m.

NOTRE SALON EST OUVERT

7 JOURS PAR SEMAINE AU 4058 JEAN-TALON OUEST
ÉCONOMISEZ DU TEMPS ET DES EFFORTS AVEC SERVICE DE RÉNOVATION

Metropolitain DEPUIS 1958

POUR UNE ESTIMATION GRATUITE

482-0600

(PAS DE SERVICE TÉLÉPHONIQUE LE DIMANCHE)

Nous sommes ouverts le dimanche pour vous permettre de visiter notre salon mais nous ne prenons pas de commande le dimanche.

IMMOBILIER

128 PRÊTS
HYPOTHÉCAIRES

(155) L'HOMME A COMMUNIQUÉ
Hérès, 2 acheteurs, 2 vendeurs.
Claude St-Onge, 723-4714.
Financière Alpha International inc.
ARRAISEMENT: 1ère-2e hypothèque
cible, rapide, sûr, sans frais.
ACHETEURS hypothécaires et balance
de vente, 2nd/3rd/4th/5th/6th.

131 A LOUER
CENTRE-VILLE

A deux pas de Radio Canada et
metro Beaudry. Superbe 4 1/2 p.
Séjour, 2 salles de bain, 2 cuisines.
282-1428.

A BAS PR. appeler Pierre Pan-
neton. Déménagement. Estimation
gratuite. Boîtes, vidéos, 927-4441.

A COTE METRO MONT-ROYAL

4 1/2 p., chaufferie, complètement réno-
vée, réfrigérateur, cuisinière, inter-
com, 3 murs fenêtres, par. car., 4 p.
cuisines, 3570 par mois. St-Denis,
Mont-Royal, 342-2903, 739-6447.
Libre immédiatement.

A DEUX MIN. METRO PAPIEREAU

1200 pi car, 5 pièces, 2 salles de bain,
3 murs fenêtres, par. car., 4 p.
cuisines, 3570 par mois. St-Denis,
Mont-Royal, 342-2903, 739-6447.
Libre immédiatement.

A LOUER, Tupper, près metro

Water, 3 p., 2 salles de bain, 2 cuisines,
libre 1er juillet.

A PROXIMITÉ Parc Lafontaine

3 p., 2 salles de bain, 2 cuisines,
libre 1er juillet.

A SOUS-LOUER, 1400, 4 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

A WESTMONT 4778 rue

Shaw, 3 p., 2 salles de bain, 2 cuisines,
libre 1er juillet.

A 3400 ST-ANDRÉ

studio 2 1/2 p., semi-mobilier, 282-1428.

ATWATER St-Jacques (St-Henri)

condo neuf 4 1/2 p., foyer, tapis,
metro, parking, 1er août, 845-0643.

ATWATER 2021, 1200, 3 p., 2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

AV. DES PINS O. 1400, 4 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

AVE DES PINS O. 6 pièces

terrace, 2 salles de bain, 2 cuisines,
282-1428.

BEAU 3 1/2 p., 2 salles de bain, 2

cuisines, 282-1428.

BEAUBRY 2 p., 2 salles de bain, 2

cuisines, 282-1428.

BOULEVARD 1400, 4 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

BOULEVARD 1400, 4 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

BOULEVARD 1400, 4 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

BOULEVARD 1400, 4 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

BOULEVARD 1400, 4 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

BOULEVARD 1400, 4 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

BOULEVARD 1400, 4 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

BOULEVARD 1400, 4 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

BOULEVARD 1400, 4 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

BOULEVARD 1400, 4 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

BOULEVARD 1400, 4 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

BOULEVARD 1400, 4 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

BOULEVARD 1400, 4 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

BOULEVARD 1400, 4 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

BOULEVARD 1400, 4 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

BOULEVARD 1400, 4 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

BOULEVARD 1400, 4 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

BOULEVARD 1400, 4 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

BOULEVARD 1400, 4 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

BOULEVARD 1400, 4 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

131 A LOUER
CENTRE-VILLE

BREBEUF 4257, 3 1/2 p., 2 1/2 salles de bain,
triglo, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

131 A LOUER
CENTRE-VILLE

BREBEUF 4257, 3 1/2 p., 2 1/2 salles de bain,
triglo, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

CENTRE-EST grand 5 1/2 p., 3 1/2

salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

133 A LOUER
ILE DE MONTREAL

A Carré St-Louis, studio 880 pi sur
parc, lav. sec, 282-1428.

A CARRIÈREVILLE (Parc Belmont)

3 p., 2 salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

A CARRIÈREVILLE (Parc Belmont)

3 p., 2 salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

A CARRIÈREVILLE (Parc Belmont)

3 p., 2 salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

A CARRIÈREVILLE (Parc Belmont)

3 p., 2 salles de bain, 2 cuisines, 282-1428.

A CARRIÈREVILLE

Les communautés

Bibliothèque multilingue
au coeur du Mile-EndLILY
TASSO

Ouverte en novembre 1982, la Bibliothèque du Mile-End, située au 5253 de l'avenue du Parc, met 40 000 volumes à la disposition des lecteurs du quartier. Six mille d'entre eux sont dans des langues autres que le français et l'anglais. « Nous en avons en 20 langues différentes : espagnol, italien, portugais, grec, vietnamien, chinois, russe, allemand, hollandais, polonais, slovaque, tchèque, ukrainien, hongrois, arabe, ourdou, pendjabi et deux ou trois autres que j'oublie », annonce fièrement M. Vaube Lam qui en est le responsable depuis le début.

La plupart de ces volumes font partie de la collection permanente. D'autres, une centaine tous les six mois, sont prêtés par la Bibliothèque nationale, offrant de nouvelles possibilités de lecture aux habitués.

L'an dernier, la bibliothèque a enregistré 150 000 prêts, tant aux enfants qu'aux adultes. Pour servir sa nombreuse clientèle qui est moitié Québécoise de souche, moitié multilingue, elle emploie quatre bibliothécaires permanents et huit auxiliaires. « Ce ne sont pas tellement les best-sellers qui les intéressent. Ils leur préfèrent les biographies, les livres de psychologie et ceux qui traitent des soins de l'enfant, par exemple », explique Mme Carmeline Germain qui est aide-bibliothécaire.

Laboratoire de langues

La bibliothèque du Mile-End est fréquentée par une foule de gens de tout âge qu'attire le laboratoire des langues. On peut en apprendre jusqu'à 13. On remet à l'aspirant polyglotte un écouteur et un livre. Pour le français et l'anglais, il peut choisir parmi une dizaine de méthodes; pour le portugais, l'italien, l'espagnol et l'allemand aussi le choix est varié. Pour les autres langues en-

fin, c'est surtout la méthode Assimil qui est disponible. « Nos huit postes sont presque toujours occupés », souligne M. Lam.

La Presse a rencontré deux réfugiés turcs, arrivés à Montréal il y a sept mois et qui fréquentent le laboratoire de langues depuis une quinzaine de jours afin d'y apprendre le français. Orhan Kaya, de Denizli, et Dogan Isikdemir, d'Ankara, ont pu déjà nous dire quelques mots dans la langue officielle du Québec. « Ceux qui viennent assidûment commencent à se débrouiller au bout de quatre mois, surtout s'ils connaissent déjà une langue latine », explique Mme Germain.

Expositions et
visites guidées

Les habitués de la bibliothèque peuvent souvent profiter de leur passage pour voir un film ou une exposition. En ce moment et jusqu'à la fin du mois d'août, les romans noirs sont à l'honneur. Mais il y a déjà eu d'autres expositions mettant en vedette les lauréats du Prix Goncourt ou, tout simplement, les périodiques québécoises. Dans la grande salle située à l'étage supérieur, on organise des événements plus importants qui vont, par exemple, du cinéma portugais à cent ans de football en France, en passant par des affiches sur la statue de la Liberté et des costumes des XVIIIe, XIXe et XXe siècles... La toute dernière manifestation présentait les graphismes de Miguel Ribelo.

« Nous avons également des visites guidées pour les groupes, sur rendez-vous (tél. 872-2141). Ce sont en général des étudiants du COFI (Centre d'orientation et de formation des immigrants) ou de l'éducation des adultes qui en profitent », rapporte encore Mme Germain.

Les activités un peu plus réduites de cette bibliothèque n'en font pas une maison de la Culture. Ce qui ne l'empêche pas de remplir ce rôle quand même dans un « village » dont les citoyens sont issus de 70 ethnies.

D'autre part, l'association Les provinciaux du nord-ouest d'Haïti tient une réunion cet après-midi à 16h30 en vue de sensibiliser ses membres à la famine qui frappe durement une grande partie de la population du nord-ouest d'Haïti dont le chef lieu est Port-de-Paix. Renseignements : Joseph Israel 648-2975.

EN BREF

Ce soir, à 19h30, au studio-théâtre Alfred-Laliberté de l'UQAM (1455 Saint-Denis), dernière représentation de *Retablo de Yumbel*, la pièce d'Isidoro Aguirre. Réserver en appelant Alex Garin le soir au 331-3034 ou le jour 728-2423 ou 256-4363... Mercredi, 24 juin, de 19h à 22h, à la Société Canada-Chine (1072 boul. Saint-Laurent), troisième et dernière conférence de l'historien Gérard Cachet qui traitera *De la triple union à la victoire des réformistes...*

BLOC
NOTESNOUVELLE ASSOCIATION
MALGACHE

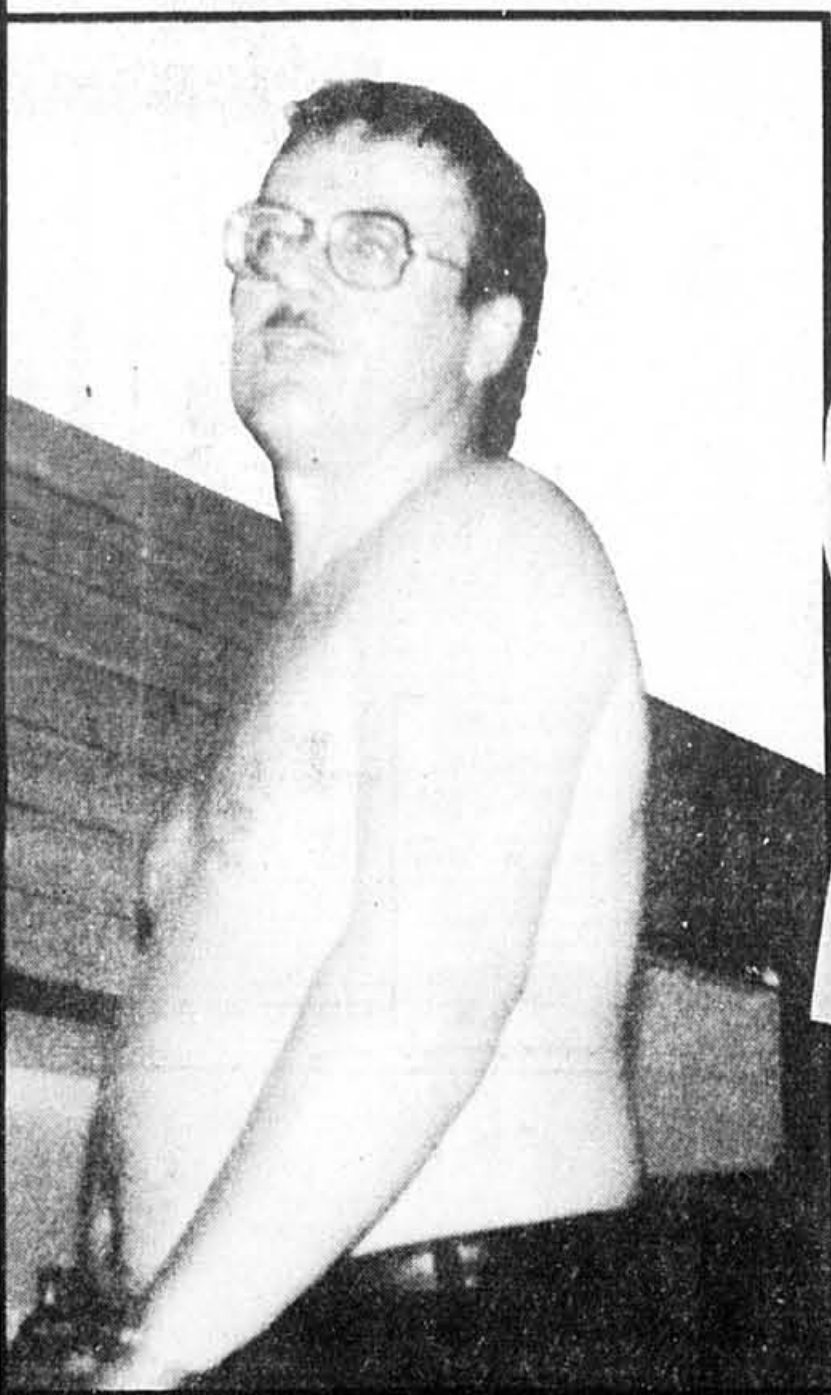
Les Malgaches du Canada lancent leur nouvelle association Valiha le samedi 28 juin à la Maison internationale de la Rive-Sud à Brossard. Présidé par M. Rocky Rabaraona, ce regroupement compterait déjà 150 membres. La fête commencera à 11h par des discours suivis d'un dîner malgache, d'un spectacle folklorique, de chants de la chorale Mariboise, puis d'un bal à partir de 14h. Renseignements : Jean-Louis Themistocle 843-4741.

ACTIVITÉS HAÏTIENNES

Le premier salon des métiers d'art d'Haïti sera inauguré le mardi 23 juin à la Serre tropicale du Collège de Maisonneuve, 3800 Sherbrooke est.

J'AI MAIGRI DE 36 LIVRES
EN CINQ MOIS AVEC
NUTRI-DIÈTE

Grâce à Nutri-Diète,
M. Bobby Provost a
retrouvé en peu de
temps un ventre plat.



Avant: 199 livres

Pour améliorer votre santé et votre apparence physique, faites comme M. Bobby Provost, prenez Nutri-Diète et diminuez du ventre.

J'ai décidé de maigrir pour des raisons de santé et d'apparence physique. J'avais en tête de renouveler ma garde-robe, une fois que j'aurais perdu les quelque 35 livres que j'avais en trop.

C'est ainsi que j'ai eu recours à Nutri-Diète. J'ai pris des substituts de repas une fois par jour à la place du repas du midi. En cinq mois, j'ai perdu 36 livres sans difficulté, sans me priver et sans souffrir de la faim. À 5 pieds et 8 pouces, mon poids est donc passé de 199 livres à 163 livres.

Pendant ma période d'amalgrissement, j'ai fait également de la marche et de la natation. J'ai, de plus, corrigé mes mauvaises habitudes alimentaires. Je mange plus de salades vertes, je sale moins mes aliments et je mange évidemment beaucoup moins. J'ai notamment diminué considérablement ma consommation de pâtes alimentaires, de patates et de pâtisseries.

Maintenant que j'ai maigri, j'entends bien maintenir mon poids en choisissant mieux mes aliments et en recourant à

Après:
163
livres

Publicité
«VÉRITÉ»

Nutri-Diète à l'occasion. Ce produit est excellent au goût, qu'il s'agisse du milk shake ou du pouding. Personnellement, j'aime les saveurs de chocolat, de vanille, de fraise et de caramel.

La vie m'apparaît maintenant sous un nouveau jour. J'ai complètement changé, autant sur le plan physique que psychologique. Je suis maintenant plus sociable et mes parents et amis ont peine à me reconnaître tellement je suis différent de ce que j'étais. J'ai même commencé une nouvelle carrière en restauration!

Bobby Provost, St-Hubert

Lait fouetté • Pouding • Soupe

PLUSIEURS SAVEURS À VOTRE CHOIX.

LAIT FOUETTÉ: 20 sachets: chocolat, vanille, fraise.

POUDING: 18 sachets: vanille, chocolat, caramel, banane.

SOUPE: 6 sachets: crème de pois jaunes, crème de champignons, crème à saveur de poulet, crème de tomates-légumes.



PORTES & FENÊTRES VERDUN LTÉE

LAVAL: 4525, boul. Samson 681-1547
ST-BASILE: 139, boul. Laurier 653-2265
VERDUN: 925, rue Hickson 769-1725
VERDUN: 4281, rue Verdun 761-7895
MONTREAL: 2260, rue St-Clément 255-6868

STANLEY LES PORTES DE GARAGE
Avantage II

PORTE DE GARAGE SECTIONNELLE EN ACIER ISOLÉE

Coupe-froid 8x7 9x7 10x7
Quincaillerie incluse \$399 \$439 \$469

2 PLUS 2
Tout simplement la meilleure PORTE PATIO disponible

Conçue pour:
• Vous offrir de nombreuses années de fonctionnement sans problème
• Vous libérer de tous les problèmes coûteux d'entretien annuel
• Apporter une touche de distinction à votre maison

Les portes Patio 2 plus 2 sont les seules portes actuellement sur le marché avec une GARANTIE de 20 ANS.

Garantie de 20 ANS

R. Lafamme & Frère Inc.

KAYCAN REVÊTEMENTS VINYLE D5
59¢ pi. car.

STANLEY PORTE EN ACIER ISOLÉE
• Prémontée dans un cadre en pin
• Coupe-froid magnétique
Grandes: 32" et 34"
Cadre 1 1/4" \$159

FENÊTRES À BATTANTS EN CÉDRE, UN OUVRANT
Dimensions:
24x30 \$109 39x46 \$189
39x39 \$175 39x62 \$229

Boite de 18 feuilles (200 pi. car.)

Olympic

NOUVEAU LANTERNEAUX
(Dôme en plexiglass) 28 x 52
THERMO \$199

COUPON - RABAIS
ÉPARGNEZ \$5000
sur les prix des lanternes
Olympic ci-contre
en vigueur jusqu'au 25 juin 1987

Plus de 25 modèles de portes en acier isolées en montre
Choix de 25 couleurs pour les portes d'acier
Toutes nos portes en acier sont vendues avec un cadre de 1 1/2" pour un cadre de 1 3/4" \$10 en sus
PAYEZ ET EMPORTÉZ OUVERT LE SAMEDI de 10h à midi

Les portes STANLEY, GARANTIE 10 ANS. Nos spéciaux sont valides jusqu'au 30 juin 1987